

Rapports financiers 2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée



Caisse Interfédérale
du Crédit Mutuel
Sud Europe Méditerranée
Rapport de gestion
et comptes individuels 2009

Comptes globalisés publiables
Comptes globalisés 2009

Comptes consolidés publiables
Rapport de gestion
et comptes consolidés 2009

Sommaire

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Rapport de gestion 2009	p.	3
Comptes individuels publiables 2009	p.	11
Annexe aux comptes 2009	p.	17
Rapports des commissaires aux comptes	p.	36
Projet de résolutions	p.	40

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Comptes globalisés 2009	p.	43
Annexe aux comptes globalisés	p.	48
Rapport de gestion des comptes consolidés 2009	p.	51
Comptes consolidés 2009	p.	71
Annexe aux comptes consolidés 2009	p.	83
Rapport des commissaires aux comptes	p.	130
Répertoire des caisses locales et points de vente	p.	132
Conseil d'administration	p.	138

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Rapport de gestion

au 31 décembre 2009

Rapport de gestion

Caisse Interfédérale Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2009

Conjoncture économique

Commencée dès la mi-2007 et amplifiée fin 2008-début 2009, la crise internationale du système financier s'est propagée dans tous les secteurs de l'économie entraînant à l'échelle mondiale une contraction du volume du commerce de 13,5% et le recul du PIB de 1% l'an dernier. Ainsi, 2009 est la première année de récession globale depuis 1945.

La consommation des ménages a été pénalisée par la dégradation du marché du travail et le bas niveau d'utilisation des capacités de production a provoqué une forte contraction de l'investissement. L'Allemagne, affectée par l'effondrement du commerce mondial, a vu son PIB reculer de 5 % en 2009. Celui de l'Italie, malgré une reprise de son industrie au troisième trimestre 2009, se contracte de 4,8 %. Le Royaume-Uni a été gravement touché par la crise du secteur financier. L'heure est encore à la récession pour l'Espagne ou l'Irlande affectées par les bulles immobilières. Les pays d'Europe de l'Est enregistrent un recul de leur PIB de 8 %.

La France a enregistré en 2009 l'un des plus faibles reculs du PIB (-2,2 %) de l'ensemble des économies européennes. Un moindre recul des exportations, une baisse plus modérée des dépenses d'investissement et une plus forte résistance relative des dépenses de consommation des ménages (dont celles du secteur automobile dopées par des mesures fiscales) expliquent cette particularité. Néanmoins, le taux de chômage atteint 9,4% en moyenne sur l'année. La faiblesse de l'inflation (0,9 % en glissement et 0,1 % en moyenne) a contribué à un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 2 %, l'effort d'épargne des ménages atteignant 16,5 % de leur revenu disponible brut. Pour atténuer la crise économique, la France, comme les autres pays du G20, a fait le choix du déficit public,

avec un taux approchant les 8,2 % du PIB. Le lancement du grand emprunt pour financer les investissements d'avenir devrait contribuer à renforcer la croissance.

Pour soutenir l'activité économique, les banques centrales ont baissé substantiellement leurs taux directeurs (les ramenant proche de zéro) et ont pourvu de façon abondante en liquidités les marchés financiers.

La hausse des Bourses a été vive sur les places émergentes (+78,6 %), reflétant le dynamisme de ces économies au regard de celles des pays développés (+28,7 %). En un an, New York a gagné 19 %, Tokyo 16 %, Londres 35 %, Francfort 28 % et Paris 27 %.

Concernant les échéances courtes, les taux à trois mois, après avoir atteint un pic autour de 5 % début octobre 2008, ont progressivement convergé vers les taux directeurs des banques centrales. Les taux d'intérêt à long terme ont eux connu une remontée à partir du début 2009. Les taux à dix ans américains ont fini l'année au niveau de 3,8%, les taux en zone euro ont clôturé 2009 à 3,5%. Les primes de risque (spread de liquidité) entre emprunteurs privés et les titres publics se sont progressivement réduites, mais restent néanmoins supérieures au niveau qui prévalait avant la crise.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1^{er} décembre 2009 marque le début d'une nouvelle ère pour l'Union européenne, en améliorant le fonctionnement de l'Europe élargie, avec, comme axe majeur, la lutte contre le chômage.

Faits marquants

Ceux-ci figurent dans l'annexe des comptes de la CIFSEM.

L'activité de la CIFSEM SA regroupe l'ensemble des fonctions faisant de cette société l'établisse-

ment de crédit réglementaire du groupe CMSEM. A ce titre, elle assure notamment

- la gestion de la trésorerie sociale pour compte des groupes régionaux et pour compte propre ainsi que celle de la trésorerie autonome (voir paragraphes ci-dessous)
- la gestion de la maîtrise des risques du groupe CMSEM
- la répartition des moyens partagés mis à la disposition de l'ensemble des entités du groupe dans leurs différents domaines de prestations.

L'organisation de l'exercice de l'activité de marché

Les activités du Front Office et du Back Office sont regroupées à Valence.

Les activités et modalités d'intervention sur les marchés de capitaux, que ce soit pour la gestion de la Trésorerie Sociale ou pour la Trésorerie pour compte propre sont décrites dans le règlement de "L'activité Gestion des Capitaux" qui est approuvé par le Conseil d'Administration de la CIF CMSEM.

Le règlement de l'activité gestion des capitaux définit le rôle des différentes instances, les activités exercées, les supports autorisés, les limites de contreparties et de risques.

Le contrôle des risques et du respect des limites est assuré quotidiennement par le Back Office de la Trésorerie.

Le Comité de Trésorerie met en œuvre les politiques de refinancement définies dans le cadre de la gestion de bilan et analyse les reportings établis par le Back Office quant aux résultats des politiques menées, du suivi des risques et du respect des limites.

Les limites de risques par support et portefeuille sont définies par rapport aux fonds propres et aux résultats du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranéen.

Les limites de contreparties sont définies dans le cadre des travaux d'analyse réalisés au plan national par la structure ATC, basés sur la notation interne des contreparties dans le cadre de Bale II.

Le niveau des activités de marché et les opérations réalisées ne génèrent pas d'exigence en fonds propres supplémentaires dans le cadre de la CAD.

Trésorerie sociale des groupes CMDV et CMM

Le montant de refinancement mis en place par la CIFSEM pour le compte des groupes CMDV et CMM est de 1 078M€ (contre 1 262M€ en 2008) dont 64 % à taux fixe et 36 % à taux variable. Ils incluent 358M€ de ressources supérieures à 5 ans dont 15M€ réalisés en 2009 sous forme d'emprunts à la CRH. Ces ressources longues ont pour but de désensibiliser le groupe au risque d'évolution défavorable des taux.

Le portefeuille de la trésorerie sociale des Caisses Locales et Régionales dans les livres de la CIFSEM présentait un solde emprunteur net de 699M€ dont 646 M€ pour les CCM du CMM et 53M€ pour les CCM du CMDV, au taux d'intérêt de 3.98% défini par le règlement financier approuvé par le CA de la CIFSEM le 02/12/2009.

Par ailleurs, afin d'appréhender la situation globale de la trésorerie des Groupes CMM et CMDV, rappelons que la trésorerie sociale en gestion extinctive dans les Caisses Régionales représente respectivement pour le CMM un solde emprunteur de 485 M€ et pour le CMDV un solde prêteur de 11 M€.

Trésorerie sociale de la caisse interfédérale

Il s'agit du portefeuille regroupant les placements de son fonds de roulement.

■ l'encours net au 31.12.2009 est de 139M€ en hausse de 36.95M€ suite à l'augmentation du capital souscrite exclusivement par CFCEE en date du 1/6/2009.

Il est composé essentiellement d'emplois dont :

- 55M€ de prêts interbancaires auprès de divers groupes de Crédit Mutuel,
- 40M€ de BMTN (dont 15M€ CFCM Océan)
- 10M€ de CDN CFCM Anjou
- 34M€ de comptes à vue

■ Le solde moyen sur l'année s'élève 110.7M€ pour un rendement de 2.77%.

■ Les placements réalisés en 2009 sont principalement à court terme (2 ans maximum).

Trésorerie autonome (ou trésorerie pour compte propre)

Les opérations sont réalisées dans le cadre des limites de risques et de contreparties déterminées par le Conseil d'Administration de la CIFSEM dans le Règlement de Gestion des Capitaux.

Le volume de la trésorerie pour compte propre de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est de 595M€ au 31/12/2009 (taux de marge : 0.40%).

Le portefeuille est composé de 275M€ d'obligations en investissement, de 90M€ de prêts interbancaires et de 230M€ de BMTN.

La gestion de bilan

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un règlement de gestion de bilan s'appliquant au groupe CM SEM et approuvé par le CA de la CIF CM SEM. Au sein du Groupe, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres rattachés à la Direction Financière de la CIFSEM.
- la gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux, et la stabilisation des résultats.
- la gestion de bilan a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle.

La gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédits le CMSEM est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Un partenariat avec CM5 a été validé par les Conseils d'Administration des Fédérations de Valence et Marseille ainsi que par celui de la Caisse Interfédérale du CM SEM fin décembre 2008.

Dans le cadre de ce partenariat, une convention de refinancement annexée au protocole d'accord a été signée le 12.03.2009 avec une limite non plafonnée.

Afin de réduire le risque, des limites d'encours par contrepartie sont fixées et suivies par le Comité de trésorerie pour les opérations de refinancement effectuées directement sur les marchés.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel est organisé avec le coefficient de liquidité à un mois représentatif de la situation du groupe en liquidité à court terme (seuil réglementaire de 100%).

En 2009, le CMSEM a eu systématiquement un coefficient supérieur au minimum requis au niveau réglementaire.

Le CM SEM établit des estimations et prévisions de son ratio de liquidité à un mois ainsi que des projections de besoin de refinancement à cinq ans à partir d'hypothèses de développement commercial.

Avec des progressions d'encours de crédits de l'ordre de 5% sur la période 2010 - 2014, et des évolutions d'encours de dépôts entre 2.5% et 5% compte-tenu de la création de caisses locales, le besoin net de refinancement passerait de 1.1Md€ à 1.8Md€.

Un programme de refinancement en termes de durée et de taux est défini en Comité de gestion de bilan et suivi régulièrement en Comité de trésorerie.

Une nouvelle approche de la liquidité a été mise en place au niveau CM CIC à partir de Décembre 2008 en remplacement du coefficient de fonds propres et de ressources permanentes abrogé depuis Juin 2007.

Il s'agit de mesurer un ratio de transformation (Passif / Actif) à partir du bilan et du hors-bilan clientèle déformés par les tombées contractuelles, les conventions d'écoulement et l'impact des remboursements anticipés.

L'observation de ce ratio est effectuée pour des maturités de 1,2,3,6,9,12 et 18 mois puis annuelles de 2 à 10 ans avec un ratio cible à respecter.

Le niveau du ratio cible est fixé à 87% et s'observe sur la durée de 5 ans.

Pour le CM SEM, ce ratio à 5 ans est largement respecté puisqu'il s'élève à 134% sur la base du 31 Décembre 2009.

Risque de taux

Les analyses en termes de risque de taux sont réalisées à deux niveaux :

■ **statique** (stock déformé : par les tombées contractuelles sur les produits échéançables, par des conventions d'écoulement selon la définition nationale sur les produits non échéançables et par des hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits)

■ **dynamique** (stock plus développement commercial)

Les différents chiffrages sont réalisés sur un horizon de 3 ans (afin de mettre en évidence des tendances lourdes sur la structure des bilans) même si les décisions et limites portent sur les deux premiers exercices.

A partir d'un socle commun adopté par les groupes Crédit Mutuel et CIC pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarios, les remboursements anticipés), le CM SEM s'est fixé une limite sur 1 à 2 ans à 8 % du PNB réalisé 2009 (à partir de 2010 la limite passera à 6 %).

Douze scénarii sont retenus, dont 1 scénario national (+/- 1 pt taux marché et +/- 0.50 pt taux réglementé) servant de base pour observer la limite en terme de risque de taux.

Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein du Comité de gestion de bilan et présentées pour validation au Conseil d'Administration de la CIF CM SEM.

La limite de 8% du PNB (ni celle de 6% d'ailleurs) n'ayant pas été dépassée, le Comité de gestion de bilan n'a pas décidé d'effectuer sur l'année 2009 d'opérations de couvertures spécifiques.

Le CM SEM a enrichi la mesure du risque de taux par une mesure du "risque de taux global" au sens de la réglementation CRBF 97-02.

Cette mesure est fondée sur le calcul de la Valeur Actuelle Nette (VAN) du bilan et sa sensibilité lorsque la courbe des taux est déformée selon des hypothèses conventionnelles.

Un déplacement linéaire de la courbe des taux de +/- 200 bp ne doit pas dépasser +/- 20% des fonds propres.

Cette limite était respectée sur la base des chiffres du 31 décembre 2009.

Règlement financier

I. Les taux du règlement financier

Les taux du règlement financier s'établissent comme suit pour l'année 2009 :

- sur les comptes courants des caisses du CMM et du CMDV : 3,98%,
- sur la trésorerie réglementée, les taux applicables sont ceux retenus par l'organisme de centralisation (CDC via CCCM),

II. Les moyens partagés

Conformément aux dispositions du règlement financier, le budget refacturé aux diverses entités du groupe CMSEM s'élève au 31/12/2009 à 11 811m€.

Evènements postérieurs à la clôture et perspectives d'avenir

Aucun évènement significatif pouvant modifier le résultat n'est intervenu depuis le 31/12/2009.

Répartition du capital

Le capital social de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée s'éta-

blit à 186 950 000 € au 31/12/2009 et se répartit de la manière suivante :

- Crédit Mutuel Méditerranéen
(CR + CL + Administrateurs)75 000 000 €
- Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais
(CR + CL + Administrateurs)54 000 000 €
- Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre-Est Europe
(CFCEE + Administrateurs)57 950 000 €
(CR : Caisse Régionale et CL : Caisses Locales)

Proposition d'affectation du résultat

(Art. 239-2° du décret du 23 mars 1967)

Le résultat excédentaire de 3 225 230.08 euros sera totalement affecté au report à nouveau pour porter celui-ci à moins 8 411 014.82 euros.

Montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices :

(art 243 Bis du CGI)

Année 2007 : 1 500 000 euros

Année 2008 : néant

Année 2009 : néant

Convention entre la société et les administrateurs

(art. 111 de la loi NRE et art 225-38 du Code de Commerce)

Il y a lieu de préciser que la CIFSEM a octroyé en date du 20/12/2007 un prêt subordonné de 7 millions d'euros à la CAMEFI BANQUE S.A., sur une durée de 10 ans, à l'effet de conforter ses fonds propres. La Commission Bancaire a donné son accord pour inclure le prêt concerné dans les fonds propres complémentaires de la CAMEFI BANQUE S.A.

Vie sociale de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2009

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Pierre FILLIGER
Vice -Président : M. Michel VIEUX
Directeur Général : M. Lucien MIARA

Membres : Mmes AURIOL, JOANNES, RICCI, Ms. ANTHOINE, BARTHALAY, DUBUIS, FRANCES, PAGES, PANZANI, PAOLI, PAPINI, PATTI, PUPEL, SAUZEAT.

Conformément à l'article L 511-13 du Code Monétaire et Financier, la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement est assurée par Messieurs Pierre FILLIGER et Lucien MIARA.

Liste des mandats et des fonctions exercés dans les sociétés externes au groupe par les mandataires de la société durant l'exercice

(Art. L 225-102-alinéa 3) :

Mr FILLIGER : Membre du Conseil de Surveillance du CIC

Mr MIARA : Membre du Conseil de Surveillance du GIE Euro Information Production et divers mandats de représentant permanent des instances du groupe CMSEM dans celle du groupe CM-CIC

Mme AURIOL : Administrateur à l'hôpital local de Bourg Saint-Andéol et Viviers et dans l'Association de Ligue contre le Cancer.

Mme JOANNES : Administrateur de PACI (PIL Aubagne- La Ciotat)

Mr ANTHOINE : Directeur Général Azur Distillation

Mr PANZANI : Vice-président du CRES PACA, Président des Mutuelles du Var, Président de la Fédération des Mutuelles de France, Membre du bureau de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, Administrateur au CEGES

Mr PAPINI : Administrateur de la PFIL Nice Côte d'Azur Initiative, Administrateur Trésorier d'ADS

Mr PUPEL : Directeur Général de l'Union de Gestion des Réalisations Mutualistes

Respect des dispositions relatives aux délais de paiement :

En application de l'article D 441-4 du Code de Commerce, les dettes fournisseurs non échues

dont le délai de paiement est inférieur ou égal à 30 jours se décomposent de la manière suivante par nature de charges au 31/12/2009 :

Notes de frais salariés	899
abonnements documentations	2 879
Factures intra groupes CNCM	5 844
achat d'un véhicule	24 000
TOTAL dettes fournisseurs	33 622

Tableau des résultats des 5 derniers exercices

(R 225-102) :

ANNEE (les chiffres sont exprimés en euros sauf lorsqu'il s'agit de nombre)	2006	2007	2008	2009
Capital en fin d'exercice	90 000 000,00	150 000 000,00	150 000 000,00	186 950 000,00
Parts sociales: montant	100,00	100,00	100,00	100,00
Nombre de parts émises	900 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 869 500,00
Résultat global des opérations				
Produit net bancaire	4 443 368,17	5 989 347,08	8 358 592,15	5 836 593,44
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.	2 703 277,17	3 106 006,42	-12 887 726,80	3 378 151,80
Impôts sur les bénéfices	954 340,00	1 030 719,00	-1 020 393,00	132 185,00
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.	1 741 108,32	2 057 752,00	-11 885 334,10	3 225 230,08
Report à nouveau avant affectation du résultat	0,00	129 942,08	249 089,20	-11 636 244,90
Résultat porté aux réserves	261 166,24	308 662,80	0,00	0,00
Report à nouveau après affectation	129 942,08	249 089,20	-11 636 244,90	-8 411 014,82
Intérêts versés aux parts sociales	1 350 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
Résultat par titre (part sociale et CCI)				
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dot. aux amts et prov.	1,94	1,38	-7,91	1,74
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amts et prov.	1,93	1,37	-7,92	1,73
Intérêts versés à chaque part sociale	1,50	1,00	0,00	0,00
Personnel				
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (en nombre)	70	74	116	110
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 902 473	3 259 126	5 076 678	5 508 678
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 010 191	2 273 903	4 181 956	4 404 421

Caisse Interfédérale
du Crédit Mutuel
Sud Europe Méditerranée

Comptes individuels publiables

au 31 décembre 2009

Bilan publiable au 31/12/2009

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

ACTIF (en €)	31/12/09	31/12/08
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	86 515 773,71	74 994 094,35
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	20 245 304,10	0,00
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 102 338 717,68	3 465 650 812,19
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	453 771,62	24 671,09
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	717 679 344,35	395 001 207,05
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	13 919,53	14 408,62
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	2 474 081,25	2 351 795,00
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	63 485 393,40	79 050 117,65
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT		
LOCATION SIMPLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 394 614,58	449,58
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 779,65	60 522,48
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE		
ACTIONS PROPRES		
AUTRES ACTIFS	46 836 224,44	44 693 212,30
COMPTES DE REGULARISATION	23 404 295,59	42 711 520,37
TOTAL DE L'ACTIF	4 067 925 219,90	4 104 552 810,68
HORS BILAN ACTIF (en €)	31/12/09	31/12/08
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4 158 500,00	5 089 622,50
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	0,00	1 400 000,00
ENGAGEMENTS SUR TITRES	3 089 414,34	0,00

Bilan publiable *au 31/12/2009*

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

PASSIF (en €)	31/12/09	31/12/08
BANQUES CENTRALES, CCP	0,00	0,00
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	2 473 175 889,88	2 296 962 136,77
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	55 669,97	366,67
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	1 408 954 484,41	1 660 408 041,58
AUTRES PASSIFS	761 661,35	1 278 400,15
COMPTES DE REGULARISATION	5 390 087,59	6 725 894,81
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	348 670,40	114 444,48
DETTES SUBORDONNEES		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	179 238 756,30	139 063 526,22
Capital souscrit	186 950 000,00	150 000 000,00
Primes d'émission		
Réserves	699 771,12	699 771,12
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement		
Report à nouveau (+/-)	-11 636 244,90	249 089,20
Résultat de l'exercice (+/-)	3 225 230,08	-11 885 334,10
TOTAL DU PASSIF	4 067 925 219,90	4 104 552 810,68
HORS BILAN PASSIF (en €)	31/12/09	31/12/08
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	105 573 000,00	105 573 000,00
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
ENGAGEMENTS SUR TITRES	3 089 414,34	0,00

Compte de résultat publiable au 31/12/2009

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

en €	31/12/09	31/12/08
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	115 790 699,37	184 410 172,21
+ Intérêts et produits assimilés - Etabl. de crédit	101 333 159,71	159 570 185,69
+ Intérêts et produits assimilés - Clientèle	9 303,82	0,00
+ Intérêts et produits assimilés - Oblig. et autres titres à revenu fixe	14 435 097,01	24 827 770,72
+ Autres intérêts et produits assimilés	13 138,83	12 215,80
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
+ Produits sur opérations de location simple	0,00	0,00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-111 390 130,76	-178 606 754,06
+ Intérêts et charges assimilées - Etabl. de crédit	-74 822 095,89	-101 937 508,56
+ Intérêts et charges assimilées - Clientèle	-745,07	-1 607,12
+ Intérêts et charges assimilées - Oblig. et titres	-36 566 905,80	-76 660 419,33
+ Autres intérêts et charges assimilées	-384,00	-7 219,05
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
- Charges sur opérations de location simple	0,00	0,00
+ Commissions (produits)	5 594 079,28	4 473 770,70
- Commissions (charges)	-5 859 782,64	-4 696 741,35
AUTRES ELEMENTS DU PNB	1 701 728,19	2 778 144,65
+ Revenus des titres à revenu variable	1 634 847,51	2 513 965,11
+/- Gains ou pertes sur opérations portefeuille négociable	52 113,06	70 058,58
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles placements et assimilés	19 656,14	196 815,02
+ Autres produits d'exploitation bancaire	11 504,33	3 888,38
- Autres charges d'exploitation bancaire	-16 392,85	-6 582,44
PRODUIT NET BANCAIRE	5 836 593,44	8 358 592,15
- Charges de personnel	-9 913 099,23	-9 258 634,36
- Charges générales d'exploitation	7 725 618,89	7 484 911,11
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-20 736,72	-18 000,30
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 628 376,38	6 566 868,60
+/- Coût du risque	937 451,53	-19 777 936,20
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-1 487 961,15	295 437,50
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 077 866,76	-12 915 630,10
+/- Résultat exceptionnel	15 178,32	9 903,00
- Impôt sur les bénéfices	132 185,00	1 020 393,00
+/- Dotations / reprises de FRBG		
+/- Dotations / reprises de provisions réglementées		
RESULTAT NET	3 225 230,08	-11 885 334,10

Caisse Interfédérale
du Crédit Mutuel
Sud Europe Méditerranée

Annexe aux comptes

au 31 décembre 2009

Annexe aux comptes

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2009

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La crise financière commencée mi-2007 et amplifiée fin 2008, début 2009 a vu ses effets se propager dans tous les secteurs économiques, entraînant une fragilisation du risque emprunteurs se traduisant par la montée des encours de contentieux et du niveau des provisions y associé. Par ailleurs, le climat général de défiance du secteur bancaire et la baisse importante tant des taux réglementés que des taux de marché rendent d'autant plus remarquables les bonnes performances commerciales du réseau.

Pour ce qui concerne les autres faits marquants, notons :

- *Entrée en Juin 2009 de la CF CMCEE au capital de la CIF CMSEM à hauteur de 31% résultant :*

- de la cession des actions représentatives du capital de la CIF CMSEM détenues par la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel ARKEA, (14%), à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CF CMCEE), à hauteur de 21 M€.
- et d'une augmentation en numéraire du capital social de la CIF CMSEM réservée à la seule CF CMCEE à hauteur de 36,95M€, portant ainsi le capital social de la CIF CMSEM de 150M€ à 186,95M€.

- *Transmission universelle de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR) à la CIF CMSEM le 1^{er} décembre 2008 à effet du 1^{er} janvier 2009 :*

Cette opération a pour but de créer des synergies avec les structures d'animation et de pilotage déjà en place et de limiter les comptes rendus réglementaires obligatoires pour chaque établissement de crédit. La transmission universelle de patrimoine a pris effet au 1^{er} janvier 2009 après prise en compte de la période légale de recours de 30 jours. Les 9 caisses locales du CMAR ont été affectées au sein des périmètres CMM et CMDV.

Compte tenu d'un prix d'acquisition global des titres de 19 185 m€ et d'une situation nette à fin 2008 de la CF du CMAR de 14 791 m€, le mali technique de confusion inscrit en immobilisations incorporelles dans les comptes de la CIF CMSEM en 2009 s'élève à 4 395 m€.

- *Adhésion au GIE CIC-Services :*

le Conseil d'administration de Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en date du 18 juin 2009 a décidé d'adhérer au GIE CM-CIC Services (CCS) et ce, conformément au protocole d'accord des Groupes CM5-CMM et CMDV signé en date du 12 mars 2009.

La répartition des charges est effectuée au prix coûtant et sans marge. Les clés de répartition sont définies dans les règlements intérieurs détaillés des domaines.

- *L'acquisition de titres GACM :*

en juillet 2009 la CIFSEM a acquis auprès de CRCMM pour 1.6M€ et de CRCMDV pour 1M€ 30547 titres GACM.

- *La cession des obligations LEHMAN BROTHERS :* Codifiées en créances douteuses fin 2008 suite à la faillite de l'émetteur prononcée le 15/09/2008 (22M€ de nominal et intérêts non perçus provisionnés à 90%) générant un résultat net de 937m€ après reprise des provisions.

- *La cession des titres CIT GROUP :*

En juillet 2009, après avoir constaté la dégradation de la valeur de ces titres et les très aléatoires perspectives de redressement de cette société, décision a été prise de céder les 5M€ d'obligations classées en titres d'investissement détenues sur CIT GROUP, ainsi que l'autorise la disposition prévue au Chapitre 3 / Article 7 bis modifié par les règlements n°2005-01 et n°2008-17 du CRC) du CRC 90-01 en de telles circonstances.

Cette cession a généré une moins-value de 1.9 M€.

2 - Référentiel organisationnel et comptable

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes ont été établis dans le respect des principes comptables généralement admis, et conformément à la réglementation applicable aux établissements de crédit. Les modes d'enregistrement et de présentation prévus dans les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du Conseil National de la Comptabilité sont appliqués.

■ Immobilisations

En application du règlement du CRC 2002-10 et de l'avis du CNC 2004-15, les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Le règlement CRC 2002-10 prévoit l'amortissement par composant d'un actif. Des plans d'amortissement différents sont donc appliqués aux éléments principaux d'un même actif, identifiés et comptabilisés de manière séparée dès l'acquisition de l'actif, mais ayant des durées de vie différentes. En contrepartie, aucune provision pour grosses réparations ne sera plus constituée au titre de ces dépenses.

Les durées d'amortissement concernent le poste construction décomposé en construction structure (amortissement sur 40 à 80 ans) et équipements (amortissement sur 20 à 30 ans). Les autres postes sont amortis sur les durées suivantes, à savoir :

- agencements 10 ans
- mobilier 10 ans
- matériel de bureau 5 ans
- matériel informatique 3 ou 5 ans
- logiciels 1 à 3 ans

■ Provisions

Les provisions sont constituées en vue de couvrir des risques ou des charges clairement définis et mesurables conformément au règlement 2000-06 du CRC. Elles comprennent notamment les provisions pour risque fiscal, les provisions pour charges et risques divers. En application de l'avis du CNC 2004-05 du 25 mars 2004, les engagements en matière de primes pour la remise des médailles du travail (annexe V-313

de la convention collective du CMM) ont été comptabilisés selon les dispositions prévues dans le règlement 2000-06 du CRC : l'engagement a été évalué selon les modalités retenues pour les « autres avantages à long terme » de la recommandation 2003-R.01 du CNC. Il s'élève à 523 m€ au 31/12/2009.

Ces engagements ont été externalisés sur le contrat du CMM conclu avec les ACM pour leur quote-part évaluée postérieurement à 2012, le passif antérieur étant provisionné dans les livres de la Caisse Interfédérale pour un montant de 129 m€.

■ Indemnités et charges de retraite

Les engagements en matière de retraite donnent lieu à la souscription d'un contrat auprès d'une société du Groupe Crédit Mutuel-CIC (CM-CIC) : les Assurances du Crédit Mutuel (ACM). Le montant actualisé de l'engagement contracté pour les salariés s'élève au 31/12/2009 à 842 m€ (chiffage effectué selon les mêmes paramètres que ceux pris en compte pour les médailles du travail). La valeur du contrat ACM au 31/12/2009 couvre totalement cet engagement.

■ Conversion des comptes en devises

Conformément aux dispositions édictées par les règlements 90-01 et 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, et le règlement 2000-02 du Comité de la Réglementation Comptable, les éléments d'actifs, de passifs et les engagements hors bilan au comptant exprimés en devises sont évalués au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les engagements de change à terme sont évalués selon la même règle.

■ Portefeuille-titres

Les opérations sur le portefeuille-titres sont comptabilisées conformément aux dispositions prévues dans le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les règlements 2000-02, 2002-01 et 2005-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

■ Titres de placement

Les obligations sont enregistrées au pied du coupon hors frais d'acquisition. Les coupons courus à l'achat sont comptabilisés dans un

compte spécifique. A chaque arrêté les coupons courus et non échus sont enregistrés en produit du portefeuille-titres.

Les titres monétaires sont enregistrés pour leur valeur d'achat coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Les titres de placement donnent lieu à une provision dès lors que leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

■ Titres d'investissement

Les titres inscrits en titre d'investissement sont adossés à des ressources longues affectées au financement des titres. La règle d'amortissement de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est identique à celle appliquée pour les titres de placement. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché ne sont pas provisionnées. Seul le risque de défaillance de l'émetteur du titre peut donner lieu à constitution d'une provision.

■ Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Le classement des titres de participation se fait conformément aux règlements 90-01 et 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Il s'agit des titres :

- dont le montant représente plus de 10 % du capital d'un établissement de crédit ou d'une autre société,
- dont le montant représente moins de 10% du capital d'une société dans le cas, où les entités auraient des dirigeants communs, où l'acquisition des titres est faite dans un but essentiellement stratégique créant un lien durable avec la société émettrice.

L'évaluation des titres de participation et des parts dans les entreprises liées est faite à la valeur la plus basse entre la valeur d'usage et la valeur comptable. Des provisions pour dépréciation sont constituées à hauteur des moins-values latentes.

■ Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 88-02 modifié par le

règlement 95-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et du règlement 2002-01 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les engagements sur les instruments financiers à terme sont portés sur une ligne de hors bilan pour leur valeur nominale. Ce montant ne constitue qu'une indication du volume des opérations en cours à la clôture et ne reflète pas les risques attachés à ces instruments.

Les opérations d'échange de taux d'intérêt donnent lieu à un calcul d'intérêt prorata temporis. Pour les opérations de couverture, les gains ou pertes sont comptabilisés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits relatifs aux éléments couverts.

■ Créances douteuses

Classement

Conformément aux règlements 2002-03, 2005-03 du CRC et de l'avis 2006-16 du CNC sont classées en créances douteuses, les créances pour lesquelles un risque de non recouvrement partiel ou total est probable, ou qui présentent des impayés depuis plus de six mois pour les crédits immobiliers, ou depuis plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Ce règlement crée une nouvelle nomenclature de créances douteuses « les créances douteuses compromises » dont la classification en encours douteux est supérieure à un an.

Provisions

Les créances douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation destinée à couvrir des pertes probables. Ces provisions viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif. Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits, à l'exception des créances douteuses compromises, sont intégralement provisionnés. L'application de l'article 13 du règlement 2002-03 du CRC a eu pour effet la constitution de provisions destinée à couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes provisionnelles au titre des créances douteuses ou douteux compromis. Ces provisions ont été calculées conformément au texte et actualisées au taux effectif d'origine des encours correspondants.

■ Charges et produits exceptionnels

Ces rubriques enregistrent les éléments à caractère extraordinaire, non liés à l'activité courante.

3 - Informations sur les postes de bilan ou hors bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives au bilan

■ Note 1 : Banques Centrales et CCP (en m€)

CAISSES BANQUES CENTRALES ET CCP	31/12/09	31/12/08	Variation	
Billets et Monnaies	1 641	462	1 179	255,2%
Banques Centrales	84 875	74 532	10 343	13,9%
	86 516	74 994	11 522	15,4%

Les dépôts en comptes courants BDF sont totalement affectés à la constitution des réserves obligatoires du Groupe CMSEM.

■ Note 2 : Effets publics et valeurs assimilées (en m€)

EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	31/12/09	31/12/08	Variation	
Obligation émise par l'état Français	20 000	0	20 000	NS
Coupons courus	245	0	245	NS
	20 245	0	20 245	NS

■ Note 3 Créances sur les Établissements de crédit (en m€)

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/09	31/12/08	Variation	
Créances à vue	1 352 954	1 539 706	-186 752	-12,1%
Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0,0%
Comptes réseau Crédit Mutuel	1 352 889	1 539 451	-186 562	-12,1%
Créances rattachées	65	255	-190	-74,5%
Créances à terme	1 749 385	1 925 945	-176 560	-9,2%
Comptes et Prêts	1 370 153	1 411 285	-41 132	-2,9%
Comptes réseau Crédit Mutuel	340 686	494 438	-153 752	-31,1%
Créances rattachées	29 742	12 600	17 142	136,0%
Prêts subordonnés hors prêts Participatifs	8 804	7 622	1 182	15,5%
TOTAL CREANCES SUR ETS DE CREDIT	3 102 339	3 465 651	-363 312	-10,5%

A compter du 01/01/2006, la Caisse Interfédérale organise l'ensemble de la gestion financière des deux Groupes Régionaux et de l'ensemble des entités composant le CMSEM dans le cadre de l'application du règlement financier adopté et amendé par le CA de la CIF CMSEM.

Les comptes à vue « Réseau Crédit Mutuel » sont essentiellement composés des comptes courants débiteurs de(s) :

- Caisses Locales pour 1 266M€,
- Caisses Régionales et Fédérations pour 3M€,
- la Caisse Centrale de CM pour 33M€,
- la CFCEE et de la CICM ARKEA pour 51M€,

La baisse des encours des créances à vue de 186M€ provient principalement de la variation des comptes courants nostri de -288M€ alors que la position débitrice des CCM augmente de 102M€.

Les créances à terme sont des prêts interbancaires dont le montant (hors créances rattachées) est de 1 749M€ se ventilant de la façon suivante :

- Les créances sur le réseau soit **341M€** représentent à hauteur de 74M€, en baisse de 58M€, le refinancement de la Caisse Régionale du CMDV pour sa trésorerie autonome et pour 267M€, en baisse de 95M€, des prêts au Groupe CM/CIC dont :
 - 120M€ de dépôt conventionnel 2% à la CCCM,
 - 67M€ de placements pour la trésorerie sociale de la CIF CMSEM
 - 80M€ de placements CCCM pour la trésorerie autonome de la CIF CMSEM.
- Les créances sur les autres établissements de crédit soit **1 370M€** (hors créances rattachées) sont notamment composées des reversements à la CDC via la CCCM des dépôts livret bleu pour 1 131M€, des LEP pour 155M€ et de prêts placés auprès de diverses contreparties bancaires pour 84 M€ (SODELEM et BFCM) dont 10M€ affectés à la trésorerie autonome de la CIF.
- Les prêts subordonnés s'élèvent à **8.8 M€** dont 7 M€ octroyés à la CAMEFI BANQUE S.A. 1 M€ à la CRH et 0.8M€ à Crédit Logement.

■ Note 4 : Dettes envers les Établissements de Crédit (en m€)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	31/12/09	31/12/08	Variation	
Dettes à vue	586 558	444 981	141 577	31,8%
Comptes ordinaires	12 072	1 110	10 962	NS
Comptes réseau Crédit Mutuel	574 486	443 840	130 646	29,4%
Dettes rattachées	0	31	-31	NS
Dettes à terme	1 886 618	1 851 981	34 637	1,9%
Comptes à Terme	105 009	129 115	-24 106	-18,7%
Comptes réseau Crédit Mutuel	1 690 930	1 717 687	-26 757	-1,6%
Titres données en pension livrée	85 507	0	85 507	NS
Dettes rattachées	5 172	5 179	-7	-0,1%
TOTAL DETTES ENVERS ETS DE CREDIT	2 473 176	2 296 962	176 214	7,7%

Les comptes à vue hors réseau sont constitués par les soldes des comptes lori de nos correspondants pour 12 M€.

Nos emprunts à vue auprès du réseau de 574 M€ concernent les comptes courants créditeurs :

- des CCM (275 M€),
- des Fédérations (9 M€),
- des Caisses Régionales (290 M€),

Ils augmentent de 131M€ par rapport à fin 2008 notamment par la position créditrice des CCM +73M€ et des Caisses Régionales +85M€.

Les dettes à terme réseau s'élèvent à 1 691M€ en baisse de 27M€ par rapport à fin 2008.

Elles sont composées d'opérations d'emprunts auprès du réseau Crédit Mutuel ainsi réparties :

- 1 512.1M€, soit une baisse de 60M€ par rapport à fin 2008, concernent la centralisation des dépôts des caisses locales auprès de la CIF CMSEM au titre de :
 - Réserves obligatoires 106.5M€
 - Conventionnel 2% 119.4M€
 - Livret Bleu 1 130.7M€
 - LEP 155.5M€
- 11.4M€ sont des avances d'investissement des Caisses Régionales à la CIF CMSEM
- 128M€ sont des emprunts affectés à la gestion de la trésorerie sociale du groupe, soit une hausse de 4M€.
- 39M€ sont des emprunts affectés à la gestion de la trésorerie autonome de la CIF CMSEM, soit une hausse de 29M€.

Les comptes à terme totalisent 105M€ dont 103M€ de refinancement auprès de la SFEF via la BFCM.

Les opérations de pensions livrées (sous-jacents : obligations) s'élèvent à 85.5M€.

■ Note 5 Créances sur la clientèle (en m€)

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Autres concours à la clientèle				
Prêts réglementés	47	25	22	88,0%
Comptes courants	407	0	407	NS
	454	25	429	NS

Rubrique « prêts réglementés » : Il s'agit des versements obligatoires effectués dans le cadre du 1% participation logement employeur. Le compte courant est celui de la SCI CMAR-PL.

■ Note 6 : Comptes créditeurs de la clientèle (en m€)

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Autres dettes	56	0	56	NS
<i>A vue</i>	56	0	56	NS
Comptes ordinaires créditeurs	0	0	0	NS
Autres sommes dues	56	0	56	NS
	56	0	56	NS

Ces sommes sont liées au transfert des comptes de la CF du CMAR-PL dans la cadre de la TUP.

■ Note 7 : Obligations, autres titres à revenu fixe et actions et autres titres à revenu variable (en m€)

OPERATION SUR TITRES	31/12/09	31/12/08	Variation	
Obligations et autres titres à revenu fixe	717 679	395 001	322 678	81,7%
<i>Titres de placement</i>	113 374	58 468	54 906	93,9%
Valeurs des titres en portefeuille	112 300	58 000	54 300	93,6%
Créances rattachées	1 127	497	630	126,8%
Provisions	-53	-29	-24	82,8%
<i>Titres d'investissement</i>	604 305	336 533	267 772	79,6%
Valeurs des titres en portefeuille	602 921	354 457	248 464	70,1%
Créances rattachées	1 764	2 760	-996	-36,1%
Provisions	-380	-20 684	20 304	-98,2%
Actions et autres titres à revenu variable	14	14	0	0,0%

Au 31/12/2009, le portefeuille « titres de placement » de 112M€ est constitué exclusivement de BMTN. Les montants sont respectivement de 40M€ pour sa gestion propre de trésorerie autonome et 72M€ pour des adossements de dépôts clients du Groupe CMM.

La hausse nette des encours de 54M€ provient de souscriptions pour 111M€ compensée par des tombées d'échéances pour 57M€.

Le portefeuille de « titres d'investissement » totalise 603M€ au 31/12/2009 dont 305M€ en BMTN, 258M€ en obligations et 40M€ en CDN. Il augmente de 249M€ dont +136M€ en trésorerie sociale et +133M€ en trésorerie autonome.

Les obligations LEHMAN BROTHERS qui étaient en créances douteuses suite à la faillite de l'émetteur prononcée le 15/09/2008 (22M€ de nominal et intérêts non perçus provisionnés à 90%), ont été cédées en générant un résultat sur vente de 937m€ après reprise des provisions.

Le portefeuille titres de placement transférés en 2008 en titres d'investissement est totalement échu au 31/12/2009. Corrélativement, les provisions correspondantes ont été reprises intégralement en 2009.

■ Note 8 : Dettes représentées par un titre (en m€)

Dettes Représentées par un titre	31/12/09	31/12/08	Variation	
Titres du marché interbancaire	1 408 954	1 660 408	-251 454	-15,1%
Titres du marché interbancaire et TCN	1 296 661	1 573 911	-277 250	-17,6%
Emprunts CRH	101 170	70 170	31 000	44,2%
Dettes rattachées	11 123	16 327	-5 204	-31,9%

Le portefeuille des Titres de Créances Négociables s'élève à 1 297M€ dont 87% sont couverts principalement par des émissions auprès du Groupe Crédit Mutuel/CIC.

Il est composé de 616M€ de BMTN dont 538M€ en interbancaire et 78M€ de souscriptions clientèle et de 681M€ de CDN dont 680M€ d'interbancaire et 1 M€ de souscriptions clientèle.

Leur niveau s'adapte aux besoins du groupe CMSEM et aux opportunités du marché.

Les emprunts CRH s'élèvent à 101M€. Deux nouvelles lignes ont été souscrites en 2009 pour un montant de 15M€ sur des durées de 9 et 10 ans et 16M€ ont été transférés de la CFCMAR par l'effet de la TUP faite au profit de CIFSEM le 01/01/2009.

Ces ressources longues à taux fixe ont été empruntées pour nous désensibiliser aux évolutions de taux et afin de répondre au besoin de couverture de nos emplois à long terme.

■ **Note 9 : Participations et activité de portefeuille. Variation sur l'exercice des participations, des parts dans les entreprises liées (en m€)**

	Ouverture	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Transfert	Clôture
Autres titres détenus à long terme	2 352	122	0	0	2 474
Titres de participation	0	1	0	0	1
Parts dans les entreprises liées	79 050	3 620	19 186	0	63 484
Cotés					
Non cotés	79 050	3 620	19 186	0	63 484
Sous-total	81 402	3 743	19 186	0	65 959
Provisions	0	0	0	0	0
Sur Titres de participation	0	0	0	0	0
Sur Entreprises liées	0	0	0	0	0
MONTANT NET	81 402	3 743	19 186	0	65 959

Au 31/12/2009, le portefeuille de titres de participation se compose principalement de :

- Titres GACM pour 47.7M€
- Titres CCM Parts B pour 10.3M€
- Titres SODELEM pour 2.5M€
- Titres FINANCO pour 1.8M€
- Titres CM-CIC Asset Management pour 1M€

Tous ces titres ont été émis par des structures du groupe CM-CIC et à l'exception de la participation dans CCCM parts B (16.9% du capital détenu), aucune ne dépasse 5% du capital de l'émetteur.

Les acquisitions concernent essentiellement :

- L'ajustement des certificats d'association au fonds de garantie interbancaire pour un montant de 122 m€,
- des titres du GACM pour un montant de 1,5 M€ et 1,1M€ achetés aux Caisses Régionales respectivement du CMM et du CMDV
- des titres du GACM souscrits suite à la distribution de dividendes en actions pour 1 M€.

La cession concerne uniquement les titres de la Caisse Fédérale du CMAR-PL ayant fait l'objet d'une fusion par voie de transmission universelle de patrimoine (TUP).

■ Note 10 : Immobilisations corporelles et incorporelles (en m€)

ACTIF IMMOBILISE	Ouverture	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Clôture
Immobilisations corporelles	87	43	0	130
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	8	0	8
Autres immobilisations corporelles	87	35		122
Amortissements et Dépréciations	26	20	0	46
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	26	20		46
MONTANT NET	61	23	0	84
Immobilisations incorporelles	14	4 395	0	4 409
Droit au bail	0	0	0	0
Mali technique		4 395	0	4 395
Frais d'établissement et autres immobilisations	14	0		14
Amortissements et Dépréciations	14	0	0	14
Droit au bail	0	0	0	0
Frais d'établissement et autres immobilisations	14	0		14
MONTANT NET	0	4 395	0	4 395

Les acquisitions du poste immobilisations corporelles concernent l'acquisition de deux véhicules (26 m€) et du mobilier (9 m€). Dans la rubrique Immobilisation incorporelle, nous avons constaté un mali technique lié à la fusion par TUP de la Caisse Fédérale du CMAR-PL.

Suite à la TUP au 1^{er} janvier 2009 de la CF CMAR à la CIFSEM, un mali technique de 4 395 m€ a été dégagé conformément au règlement CRC n°2004-01 du 4 mai 2004. Ce mali technique résulte d'une évaluation des éléments incorporels de neuf caisses locales gérées à l'époque par la CF du CMAR. Ces éléments incorporels ont été évalués sur la base des capitaux propres cumulés par caisse. Sur ces bases, le mali technique à la clôture n'a pas à être déprécié.

■ Note 11 : Variation des Capitaux propres (en m€)

Capitaux propres	31/12/09	31/12/08	Variation	
Capital souscrit	186 950	150 000	36 950	24,6%
Actions CIF	186 950	150 000	36 950	24,6%
Réserves	-10 936	949	-11 885	NS
Réserves statutaires	570	570	0	0,0%
Autres réserves	130	130	0	0,0%
Report à nouveau	-11 636	249	-11 885	NS
	176 014	150 949	25 065	16,6%

Suite à la signature du protocole d'accord de coopération signé avec le groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe (CM5), les actions détenues par la Caisse Interfédérale du groupe ARKEA ont été cédées à leur valeur nominale à la Caisse Fédérale Centre Est Europe (soit 21M€ pour 210000 actions de 100 euros de nominal) qui, dans le même temps, a souscrit exclusivement à une augmentation du capital pour un montant de 36,95 M€ correspondant à 369500 actions de 100 euros de nominal, détenant ainsi 31% du capital de la CIF CMSEM SA.

Le capital s'établit ainsi après cette opération à 186.95M€. Il est composé de 1869 500 actions de 100 euros.

Les groupes CMM et CMDV sont, quant à eux, respectivement actionnaires à hauteur de 40.1% et 28.9%. La variation du report à nouveau concerne l'affectation du résultat déficitaire 2008 conformément aux résolutions inscrites au PV de l'AGO de la CIFSEM du 25.05.2009.

■ Note 12 : Provisions (en m€)

PROVISIONS	Solde au 01/01/2009	Dotations	Changement de méthode	Reprises	Solde au 31/12/2009
Provisions relatives à des opérations bancaires ou connexes à l'activité bancaire					
Provisions relatives au personnel	114	15	0	0	129
- Provisions pour médailles du travail	114	15			129
Provisions sur engagements par signature	0	0	0	0	0
Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges d'exploitation bancaire et charges générales	0	220	0	0	220
- Risques bancaires et autres litiges	0	0	0	0	0
- Provisions pour impôts	0	220	0	0	220
Provisions pour impôts sur les sociétés	0	0	0	0	0
Provisions relatives à des opérations non bancaires ou non connexes à l'activité bancaire	0	0	0	0	0
TOTAL NET	114	235	0	0	349

La provision de 220 m€ est destinée à couvrir la contribution au financement du contrôle bancaire instituée par loi de finance 2010.

■ Note 13 : Ventilation des postes « actifs divers » et « passifs divers » (en m€)

AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	31/12/09	31/12/08	Variation	
Autres Actifs	46 836	44 693	2 143	4,8%
Comptes clients	43 798	39 638	4 160	10,5%
Impôts et Taxes	222	2 184	-1 962	-89,8%
Débiteurs divers	588	557	31	5,6%
Fonds de garantie interbancaire	2 228	2 314	-86	-3,7%
Autres Passifs	762	1 278	-516	-40,4%
Comptes clients	1	1	0	0,0%
Impôts et Taxes	288	309	-21	-6,8%
Créditeurs divers	473	968	-495	-51,1%

Les principaux postes composant le solde sont, d'une part, les opérations interbancaires d'origine moyens de paiement relatives à des opérations clientèle en solde net de 46.8M€ (66.3M€ au débit et 22.5M€ au crédit) et, d'autre part, le fonds de garantie interbancaire (2,2M€). Pour le poste Impôts et Taxes, la variation est due au non paiement d'acomptes sur l'impôt sur les sociétés en 2009 (1030 m€ en 2008) et la constatation d'une créance de carry back (1020 m€) sur l'exercice 2008.

■ Note 14 : Comptes de régularisation du bilan (en m€)

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF	31/12/09	31/12/08	Variation	
Comptes de Régularisation Actif	23 404	42 712	-19 308	-45,2%
Valeurs reçues à l'encaissement	4 976	5 899	-923	-15,6%
Comptes d'ajustement sur Instr.Financiers à Terme	46	0	46	NS
Charges constatées d'avance	2 521	2 538	-17	-0,7%
Produits à recevoir	574	1 102	-528	-47,9%
Comptes de régularisation divers	15 287	33 173	-17 886	-53,9%
Comptes de Régularisation Passif	5 390	6 726	-1 336	-19,9%
Comptes liés aux opérations de recouvrement	0	0	0	0,0%
Comptes d'ajustement sur Instr.Financiers à Terme	245	0	245	NS
Produits constatés d'avance	0	0	0	0,0%
Charges à payer	3 137	3 835	-698	-18,2%
Comptes de régularisation divers	2 008	2 891	-883	NS

Les éléments composant le solde de ces postes sont les suivants :

- valeurs reçues à l'encaissement et comptes liés aux opérations de recouvrement : à compter de 2007 et selon la réglementation, une compensation entre les effets remis et reçus à l'encaissement a été opérée ; seul le solde apparaît au bilan, soit une créance de 4,9 M€ en 2009,
- comptes de régularisation actifs et passifs divers : il s'agit de tous les comptes d'encaissement des opérations avec l'interbancaire (SIT) relatifs notamment à la monétique et au traitement des chèques
- charges constatées d'avance : il s'agit de l'étalement des primes d'émission CRH lié aux lignes d'emprunts CRH souscrites par la CIF CMSEM.

3.2 Informations relatives au compte de résultat

■ Note 15 : Intérêts et produits assimilés (en m€)

INTERETS ET PRODUITS	31/12/09	31/12/08	Variation	
Avec les établissements de crédit	101 333	159 570	-58 237	-36,5%
Intérêts sur Banques Centrales et postale	1 353	4 056	-2 703	-66,6%
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0,0%
Intérêts sur comptes et prêts à terme	40 082	68 449	-28 367	-41,4%
Intérêts sur comptes internes au Crédit Mutuel	59 898	87 065	-27 167	-31,2%
Avec la clientèle	10	0	10	NS
Intérêts sur créances com. et prêts à la clientèle	10	0	10	NS
Produits sur engagements de garantie	0	0	0	0,0%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	14 435	24 828	-10 393	-41,9%
Titres de placement	3 693	8 939	-5 246	-58,7%
Titres d'investissement	10 742	15 109	-4 367	-28,9%
Revenu gestion collective LDD	0	780	-780	NS
Autres intérêts et produits	13	12	1	8,3%
Autres intérêts sur dettes représentées par un titre	13	12	1	8,3%
	115 791	184 410	-68 619	-37,2%

Les intérêts sur banques centrales sont ceux perçus sur les réserves obligatoires. Ils ont baissé de manière significative en raison de la baisse des taux directeurs de la BCE.

La forte diminution des intérêts perçus sur comptes et prêts à terme est liée quasi exclusivement aux intérêts perçus sur reversement du livret bleu par la CDC en raison de la baisse des taux du livret et du taux de commissionnement sur les encours centralisés (23.8 M€).

Celle concernant les comptes internes au Crédit Mutuel se réfère aux intérêts issus de la CCCM (-9.5M€), de CFCEE (-5M€) et de l'application des taux du règlement financier en 2009 avec les CCM (-13,6M€). La baisse du coût des ressources à taux variables lié aux taux de marché motive ce constat.

■ Note 16 : Intérêts et charges assimilées (en m€)

INTERETS ET CHARGES	31/12/09	31/12/08	Variation	
Avec les établissements de crédit	-74 822	-101 938	27 116	-26,6%
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-93	-45	-48	106,7%
Intérêts sur comptes et emprunts	-6 760	-4 222	-2 538	60,1%
Intérêts sur Instr.Financiers à Terme	-805	-98	-707	NS
Intérêts sur comptes internes au Crédit Mutuel	-67 164	-97 573	30 409	-31,2%
Avec la clientèle	-1	-2	1	-50,0%
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	-1	-2	1	-50,0%
Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0	0,0%
Intérêts sur comptes créditeurs à terme	0	0	0	0,0%
Charges sur engagements de garantie	0	0	0	0,0%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-36 567	-76 660	40 093	-52,3%
Intérêts sur BDC et Bons d'épargne	0	0	0	0,0%
Intérêts sur titres du marché interbancaire	-4 087	-2 648	-1 439	54,3%
Intérêts sur titres de créances négociables	-32 130	-73 790	41 660	-56,5%
Autres charges sur dettes constituées par un titre	-350	-222	-128	57,7%
Autres intérêts et charges	0	-7	7	NS
Charges diverses - Opérations sur titres	0	-7	7	NS
	-111 390	-178 607	67 217	-37,6%

Nous retrouvons dans la baisse des intérêts versés sur comptes internes au Crédit Mutuel les intérêts sur la trésorerie réglementée aux CCM (-29 M€) auxquels il convient d'ajouter des charges sur intérêts versés à la CCCM (-1.4M€).

Les charges financières sur TCN sont en diminution substantielle du fait de la baisse des taux à court terme constatée sur les marchés financiers en 2009.

■ Note 17 : Revenus des titres à revenu variable (en m€)

REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	1 597	2 477	-880	-35,5%
Actions et autres titres	38	37	1	2,7%
	1 635	2 514	-879	-35,0%

Les dividendes sur titres de participation sont issus du GACM (1022 m€), de la CCCM (325 m€), d'autres sociétés du groupe CMCIC (250 m€), des revenus perçus sur le fonds de garantie interbancaire au titre de 2009 (38m€), ces derniers accusant la baisse des taux du marché financier.

■ Note 18 : Commissions (en m€)

COMMISSIONS	31/12/09	31/12/08	Variation	
Produits	5 594	4 474	1 120	25,0%
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	5 460	4 384	1 076	24,5%
Sur opérations avec la clientèle	123	81	42	51,9%
Sur opérations de change	1	2	-1	-50,0%
Sur opérations sur titres	10	7	3	42,9%
Sur prestations de services financiers	0	0	0	0,0%
Charges	-5 860	-4 697	-1 163	24,8%
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	-5 600	-4 518	-1 082	23,9%
Sur opérations avec la clientèle	-250	-170	-80	47,1%
Sur opérations de change	-1	-2	1	-50,0%
Sur opérations sur titres	-8	-7	-1	14,3%
Sur prestations de services financiers	-1	0	-1	NS
	-266	-223	-43	19,3%

Les commissions interbancaires encaissées ou payées sont répercutées quasi intégralement dans les CCM, à l'origine des flux qui les génèrent, d'où la très faible quote-part demeurant inscrite dans ce poste en CIF CMSEM.

Note 19 : Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés (en m€)

GAINS OU PERTES SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	31/12/09	31/12/08	Variation	
Gains ou pertes sur titres de transaction	0	0	0	0,0%
Gains ou pertes sur opérations de change	52	70	-18	-25,7%
Gains sur opérations de change	69	96	-27	-28,1%
Pertes sur opérations de change	-17	-26	9	-34,6%
Gains ou pertes sur Instruments Financiers	0	0	0	0,0%
	52	70	-18	-25,7%
GAINS OU PERTES SUR PORTEFEUILLE DE PLACEMENT	31/12/09	31/12/08	Variation	
Plus-values et reprises de provisions	73	197	-124	-62,9%
Plus-values de cessions des titres de placement	44	0	44	NS
Reprises de provisions des titres de placement	29	197	-168	-85,3%
Moins-values et dotations aux provisions	-53	0	-53	NS
Moins-values de cessions des titres de placement	0	0	0	0,0%
Dotations aux provisions des titres de placement	-53	0	-53	NS
	20	197	-177	-89,8%

Note 20 : Autres produits d'exploitation bancaire (en m€)

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Quote-part des opérations faites en commun	6	0	6	NS
Produits des activités non bancaires	5	4	1	NS
	11	4	7	175,0%

Note 20 : Autres charges d'exploitation bancaire (en m€)

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Autres charges diverses	-16	-7	-9	128,6%
	-16	-7	-9	128,6%

■ Note 21 : Charges générales d'exploitation (en m€)

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/09	31/12/08	Variation	
Frais de personnel	-9 913	-9 259	-654	7,1%
Salaires et traitements	-5 643	-5 383	-260	4,8%
Charges sociales	-2 554	-2 398	-156	6,5%
Charges de retraite et ou Médailles du travail	-8	-539	531	-98,5%
Intéressement et participation des salariés	-881	-2	-879	NS
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-828	-906	78	-8,6%
Dotations aux provisions pour médailles du travail et ou charges de retraite	-14	-48	34	-70,8%
Charges de personnel refacturées	15	17	-2	-11,8%
Autres frais administratifs	7 726	7 485	241	3,2%
Location et maintenance	-1 033	-1 256	223	-17,8%
Impôts et taxes	-433	-575	142	-24,7%
Services extérieurs	-2 011	-1 233	-778	63,1%
Transports et déplacements	-245	-225	-20	8,9%
Autres frais divers	-225	-207	-18	8,7%
Charges refacturées	11 893	10 833	1 060	9,8%
Autres dotations aux provisions	-220	148	-368	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	-21	-18	-3	16,7%
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-1	-5	4	-80,0%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-20	-13	-7	53,8%
Dotations nettes aux provisions des immobilisations	0	0	0	0,0%
	-2 208	-1 792	-416	23,2%

Les frais généraux restant à la charge de la CIF CMSEM sont ceux correspondant à la quote-part en propre des services utilisés pour la gestion de ses activités conformément à l'application du titre 3 du Règlement Financier de la CIF CMSEM adopté en CA du 2/12/2009.

L'ajustement des cotisations ACM versées au titre de l'IFC en 2008 n'a pas été nécessaire en 2009, ce qui explique la baisse du poste « charges de retraite ». En revanche, l'amélioration du résultat en 2009 a permis de constater une provision pour intéressement de 881m€.

■ Note 22 : Coût du risque (en m€)

COUT DU RISQUE	31/12/09	31/12/08	Variation	
Reprises de provisions et récupération de créances amorties	19 778	0	19 778	NS
Reprises de provisions sur créances douteuses clientèle	0	0	0	
Reprises de provisions sur risques et créances bancaires	19 778	0	19 778	NS
Récupération sur créances amorties	0	0	0	
Dotations aux provisions et créances irrécouvrables	-18 841	-19 778	937	NS
Dotations aux provisions sur créances douteuses clientèle	0	0	0	
Dotations aux provisions sur risques et créances bancaires		-19 778	19 778	NS
Pertes sur créances irrécouvrables	-18 841	0	-18 841	
	937	-19 778	20 715	NS

La variation entre 2009 et 2008 sur les postes de dotations et de reprises de provisions correspond à celle des titres obligataires émis par l'établissement de crédit LEHMAN BROTHERS (nominal de 22M€), dont la faillite a été prononcée par l'état américain le 15/09/2008 (article 11) et qui ont fait l'objet d'une cession en 2009.

■ Note 23 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés (en m€)

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	31/12/09	31/12/08	Variation	
Sur immobilisations financières	-1 392	291	-1 683	NS
Dotations aux provisions/moins values de cessions	-1 917	-178	-1 739	NS
Reprises de provisions/plus values de cessions	525	469	56	11,9%
Sur immobilisations corporelles et incorporelles	-96	4	-100	NS
Plus-values de cessions		4	-4	NS
Moins-values de cessions	-96		-96	NS
	-1 488	295	-1 783	NS

Les moins values de cession sont dues principalement à la cession des titres de CIT GROUP (1.9M€). La reprise de provision concerne l'étalement des provisions constatées sur des titres de placements transférés en titres d'investissement en 2007 et 2008.

■ Note 24 : Détail des produits et charges exceptionnels (en m€)

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/09	31/12/08	Variation	
Produits exceptionnels	15	10	5	50,0%
Autres produits exceptionnels	15	10	-5	-50,0%
Charges exceptionnelles	0	0	0	0,0%
Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0,0%
	15	10	5	50,0%

Il s'agit d'une régularisation concernant l'impôt sur les sociétés.

■ Note 25 : Impôt sur les bénéfices (en m€)

IMPOT SUR LES BENEFICES	31/12/09	31/12/08	Variation	
IS et Crédit d'impôt	132	1 020	-888	-87,1%
	132	1 020	-888	-87,1%

En 2009, la CIF CMSEM n'est pas imposable sur les bénéfices car elle utilise son report déficitaire. Le crédit d'impôt (139m€) en 2009 est lié à l'intéressement.

3.3 Informations diverses

■ Note 26 : Engagements de financement et de garantie conclus avec les établissements de crédit et avec la clientèle (en m€)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	31/12/09	31/12/08	Variation	
Engagements de financement donnés en faveur des Etablissements de crédit	-4 159	-5 090	931	-18,3%
Autres engagements	-4 159	-5 090	931	-18,3%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	0	0	0	NS
Ouvertures de crédits confirmés	0	0	0	0,0%
Autres engagements	0	0	0	0,0%
Total du poste engagements de financement donnés	-4 159	-5 090	931	-18,3%
Engagements de financement reçus	105 573	105 573	0	0,0%
Avec les établissements de crédit	105 573	105 573	0	0,0%
Avec la clientèle	0	0	0	0,0%
Total du poste engagements de financement reçus	105 573	105 573	0	0,0%

L'engagement de financement reçu des Etablissements de crédit est celui de la CCCM (105.5M€).

- Note 27 : Engagements de garantie conclus avec les établissements de crédit et avec la clientèle (en m€)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	31/12/09	31/12/08	Variation	
Engagements sur titres donnés				
Achats en règlement différé -titres à recevoir	-244	0	-244	NS
Achats en règlement différé -titres à recevoir en prorogation	-2 842	0	-2 842	NS
Ventes en règlement différé -titres à recevoir	-3		-3	NS
Total du poste engagements sur titres donnés	-3 089	0	-3 089	NS
Engagements sur titres reçus				
Achats en règlement différé -titres à livrer	244		244	NS
Achats en règlement différé -titres à livrer en prorogation	2 842	0	2 842	NS
Ventes en règlement différé -titres à livrer	3		3	NS
Total du poste engagements sur titres reçus	3 089	0	3 089	NS

- Note 28 : Tableau des effectifs au 31/12/2009

Nombre de salariés	Femmes	Hommes	TOTAL
Gradés	30	45	75
Cadres	32	7	39
TOTAL	62	52	114

Les effectifs ont diminué de 6 personnes suite à des modifications organisationnelles dans les structures CMSEM.

- Note 29 : Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Celle-ci s'élève à 615 550 euros au 31/12/2009.

- Note 30 : Instruments financiers à terme

Un asset swap de micro-couverture sur OAT inflation d'un montant de 20M€ a été mis en place le 05/05/2009 à échéance 25/07/2013 : sa valorisation au 31/12/2009 fait apparaître une moins-value de 260.6m€.

- Note 31 : Affectation du mali de confusion

IDENTIFICATION DU BIEN	Valeur Comptable Sociale (1)	Valeur Réelle (2)	Plus-value latente (2) - (1)	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes et dans la limite de celles-ci (3)
Actifs figurant dans les comptes de l'absorbée				
Actif 1	4 394 614	4 394 614		
Actif 2				
Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée				
Actif 3				
Actif 4				
Total				

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la CAISSE INTERFEDERALE DU CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Valorisation des titres de participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

- Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme par votre société sont évalués à leur valeur d'utilité pour estimer les éventuelles dépréciations à constater comme indiqué dans le titre 2 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la valorisation des principales lignes du portefeuille.

Valorisation des titres et des instruments financiers

- Votre société détient des positions sur titres et instruments financiers. Le titre 2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par la société et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 20 avril 2010
Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS
Patrick Zirah et Pierre Masieri

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 20 avril 2010
Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS
Patrick Zirah et Pierre Masieri

Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2010

Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Projet de résolutions

1^{ère} résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice écoulé et l'Annexe tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Elle donne en conséquence quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de présentation des comptes globalisés et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes globalisés du groupe du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée approuve ces rapports ainsi que les comptes et l'Annexe.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés du groupe du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée approuve ces rapports ainsi que les comptes et l'Annexe.

3^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2009, d'un montant de 3 225 230,08 € en Report à Nouveau.

En conséquence, le montant des capitaux propres de la Caisse Interfédérale s'établit à 179 238 756,30 € dont :

Capital souscrit :	186 950 000,00 €
Réserves:	699 771,12 €
Report à Nouveau :	- 8 411 014,82 €

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition du Conseil d'Administration l'Assemblée Générale décide de ne pas verser d'intérêt statutaire au titre de l'exercice 2009.

4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport.

5^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler les mandats :

- du Cabinet MAZARS représenté par Monsieur Patrick ZIRAH en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
- de Monsieur Guillaume POTEL en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Et nomme pour une durée de six ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015 :

- la Société KPMG SA représentée par Monsieur Georges MAREGIANO en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
- Monsieur Pierre-Laurent SOUBRA en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Sous réserve de l'obtention d'agrément du CECEI demandé en mars 2010.

6^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir tous dépôts et les formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra de faire.

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Comptes globalisés

au 31 décembre 2009

Bilan actif publiable comptes globalisés au 31/12/2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

ACTIF EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/12/2009	COMPTES PRO FORMA AU 31/12/2008
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	137 906	120 347
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	20 245	5 170
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 800 834	2 298 227
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	6 190 864	6 037 406
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	817 743	555 997
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 567	1 435
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LG TERME	3 646	3 308
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	90 158	89 394
CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	0	0
LOCATION SIMPLE	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 653	11 649
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 607	61 039
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	0	0
ACTIONS PROPRES	0	0
AUTRES ACTIFS	96 135	108 378
COMPTES DE REGULARISATION	49 242	76 593
TOTAL DE L'ACTIF	9 284 600	9 368 943

Bilan passif publiable comptes globalisés au 31/12/2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

PASSIF EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/12/2009	COMPTES PRO FORMA AU 31/12/2008
BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	478 412	525 296
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	6 117 206	5 975 149
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	1 918 530	2 212 661
AUTRES PASSIFS	27 422	31 408
COMPTES DE REGULARISATION	66 278	58 527
PROVISIONS	14 092	12 637
DETTES SUBORDONNEES	20 006	20 020
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	13 528	13 528
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	629 126	519 717
CAPITAL SOUSCRIT	264 518	192 694
PRIMES D'EMISSION	0	0
RESERVES	319 983	308 499
ECARTS DE REEVALUATION	0	0
PROV.REGLEMENTEES & SUBVENT.D'INVESTISST.	0	0
REPORT A NOUVEAU (+/-)	4 315	12 687
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	40 310	5 837
TOTAL DU PASSIF	9 284 600	9 368 943

Hors-bilan publiable comptes globalisés au 31/12/2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

HORS BILAN EN MILLIERS D'EUROS	AU 31/12/2009	COMPTES PRO FORMA AU 31/12/2008
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	743 570	652 616
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	73 772	81 917
ENGAGEMENTS SUR TITRES OU REPR.	3 089	0
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	105 573	140 006
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 208 979	1 214 112
ENGAGEMENTS SUR TITRES OU REPR.	3 089	0

Compte de résultat publiable comptes globalisés au 31/12/2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08 • N° de SIRET : 480 194 026 00013

EN MILLIERS D'EUROS	COD MEC	AU 31/12/2009	COMPTES PRO FORMA AU 31/12/2008
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	500	365 979	429 095
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	505	-200 826	-303 398
+ PRODUITS/OP.DE CREDIT-BAIL ET DE LOCAT.AVEC OPT.D'ACHAT	510		
- CHARGES/OP.DE CREDIT-BAIL ET DE LOCAT.AVEC OPT.D'ACHAT	515		
+ PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	520		
- CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE	525		
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	530	1 705	3 213
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	540	106 236	102 166
- COMMISSIONS (CHARGES)	545	-19 082	-18 868
+/- GAINS OU PERTES SUR OP PORT NEGOC.	550	49	46
+/- GAINS OU PERTES SUR OP DES PORTEFEUI. DE PLACEMENT ET ASSIMILES	555	150	743
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	560	8 366	6 481
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	565	-2 697	-1 593
PRODUIT NET BANCAIRE	600	259 880	217 885
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	605	-173 202	-157 472
- DOTATIONS AUX AMORTIST.& AUX DEPREC./IMMOB.INCORP.& CORPO.	610	-6 807	-6 230
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	620	79 871	54 183
+/- COUT DU RISQUE	625	-18 395	-39 389
RESULTAT D'EXPLOITATION	630	61 476	14 794
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOB.	640	-1 376	246
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	650	60 100	15 040
+/- RESULTAT EXCEPTIONNEL	655	67	123
- IMPOT SUR LES BENEFICES	660	-19 857	-9 326
+/- DOT/REP DE FRBG ET PROV REGL	665		0
RESULTAT NET	690	40 310	5 837

Annexe aux comptes globalisés au 31/12/2009 Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Cette Annexe n'est pas jointe aux documents précédents que sont :

- le Bilan Actif - Passif et le Hors Bilan,
- le Compte de Résultat

En effet les éléments qui y sont contenus se trouvent de façon quasi identique dans l'Annexe aux Comptes Consolidés.

Il nous a ainsi paru inutile d'alourdir la présente plaquette, dans la mesure où cette Annexe est consultable au siège social de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée, sis, 494 avenue du Prado 13008 Marseille.

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Rapport de gestion
des comptes consolidés

au 31 décembre 2009

Rapport de gestion des comptes consolidés 2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Conjoncture économique et financière

Commencée dès la mi-2007 et amplifiée fin 2008-début 2009, la crise internationale du système financier s'est propagée dans tous les secteurs de l'économie entraînant à l'échelle mondiale une contraction du volume du commerce de 13,5% et le recul du PIB de 1% l'an dernier. Ainsi, 2009 est la première année de récession globale depuis 1945.

La consommation des ménages a été pénalisée par la dégradation du marché du travail et le bas niveau d'utilisation des capacités de production a provoqué une forte contraction de l'investissement. L'Allemagne, affectée par l'effondrement du commerce mondial, a vu son PIB reculer de 5 % en 2009. Celui de l'Italie, malgré une reprise de son industrie au troisième trimestre 2009, se contracte de 4,8 %. Le Royaume-Uni a été gravement touché par la crise du secteur financier. L'heure est encore à la récession pour l'Espagne ou l'Irlande affectées par les bulles immobilières. Les pays d'Europe de l'Est enregistrent un recul de leur PIB de 8 %.

La France a enregistré en 2009 l'un des plus faibles reculs du PIB (-2,2 %) de l'ensemble des économies européennes. Un moindre recul des exportations, une baisse plus modérée des dépenses d'investissement et une plus forte résistance relative des dépenses de consommation des ménages (dont celles du secteur automobile dopées par des mesures fiscales) expliquent cette particularité. Néanmoins, le taux de chômage atteint 9,4% en moyenne sur l'année.

La faiblesse de l'inflation (0,9 % en glissement et 0,1 % en moyenne) a contribué à un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 2 %, l'effort d'épargne des ménages atteignant 16,5 % de leur revenu disponible brut. Pour atténuer la

crise économique, la France, comme les autres pays du G20, a fait le choix du déficit public, avec un taux approchant les 8,2 % du PIB. Le lancement du grand emprunt pour financer les investissements d'avenir devrait contribuer à renforcer la croissance.

Pour soutenir l'activité économique, les banques centrales ont baissé substantiellement leurs taux directeurs (les ramenant proche de zéro) et ont pourvu de façon abondante en liquidités les marchés financiers.

La hausse des Bourses a été vive sur les places émergentes (+78,6 %), reflétant le dynamisme de ces économies au regard de celles des pays développés (+28,7 %). En un an, New York a gagné 19 %, Tokyo 16 %, Londres 35 %, Francfort 28 % et Paris 27 %.

Concernant les échéances courtes, les taux à trois mois, après avoir atteint un pic autour de 5 % début octobre 2008, ont progressivement convergé vers les taux directeurs des banques centrales. Les taux d'intérêt à long terme ont eux connu une remontée à partir du début 2009. Les taux à dix ans américains ont fini l'année au niveau de 3,8%, les taux en zone euro ont clôturé 2009 à 3,5%. Les primes de risque (spread de liquidité) entre emprunteurs privés et les titres publics se sont progressivement réduites, mais restent néanmoins supérieures au niveau qui prévalait avant la crise.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1er décembre 2009 marque le début d'une nouvelle ère pour l'Union européenne, en améliorant le fonctionnement de l'Europe élargie, avec, comme axe majeur, la lutte contre le chômage.

Les faits marquants

Ceux-ci figurent dans l'annexe des comptes consolidés CMSEM.

Les perspectives d'avenir :

Le CMSEM entend poursuivre son plan de développement conformément au Protocole signé en mars 2009 entre les fédérations de CMM et CMDV et la Caisse Fédérale Centre Est Europe dont l'objectif est de densifier le réseau de ses caisses sur son territoire.

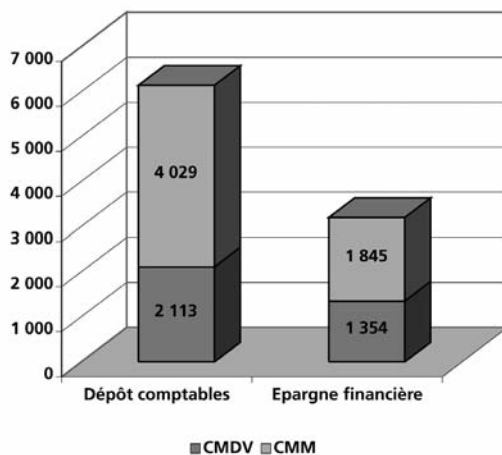
L'activité

La collecte d'épargne

Hors titres de créances négociables, l'encours des dépôts clientèle progresse de 2,5% sur l'année (148 M€) pour s'établir à 6 142M€ (4 029M€ issus du CMM, 2 113M€ du CMDV).

L'encours de l'épargne financière, en hausse de 8,5% (+250M€), s'établit à 3,2 milliards d'euros, sous l'effet conjugué de la capitalisation des produits en fin d'année (+111M€) et d'un regain d'intérêts des épargnants pour l'assurance-vie (collecte de 94M€) et pour certains titres : collecte de 45M€ dont 20M€ concernent les obligations et 24M€ sur les OPCVM.

Contribution des Groupes Régionaux à l'épargne du CM SEM



La décollecte nette hors capitalisation sur les produits d'épargne (hors TCN et comptes courants) atteint 21,8M€ (contre une collecte de 287,1M€ au 31/12/2008).

Les trois baisses successives des taux réglementés motivent notamment la forte décollecte des livrets bleus (-90M€) et des LDD (-15M€). Néanmoins, l'intégration des ex CCM du CMAR

PL aux groupes CMDV et CMM a permis à ces caisses de distribuer le livret A. Elles ont collecté 15,2M€ (9,9M€ pour le CMDV et 5,3M€ pour le CMM)

En dépit de la décélération rapide des taux à Court Terme, les encours de comptes à terme ont progressé grâce à la gamme des CAT à taux progressif (+8M€).

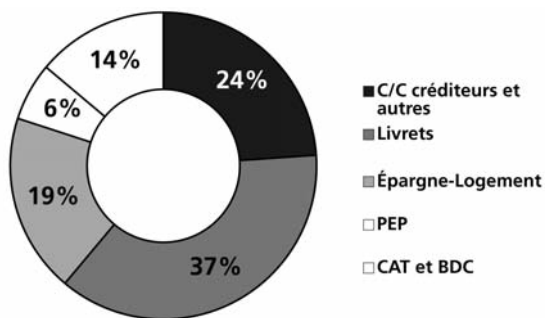
L'épargne-logement, avec 111M€ de collecte, traduit également l'attrait de nos clients pour la gamme Capital.

Les PEP (20M€) continuent leur décrue, la souscription de nouveaux produits n'étant pas autorisée.

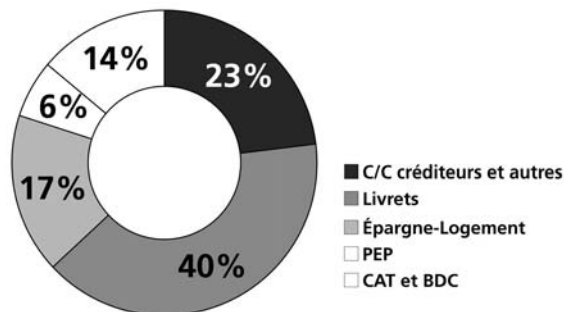
L'augmentation notable des capitaux moyens en comptes-courants créditeurs (+107M€) concrétisent les bonnes performances commerciales du réseau.

COLLECTE 2009 en M€	GRCMDV	GRCMM	CMSEM
DEPOTS REGLEMENTES	-38,4	-86,9	-125,3
Livret Bleu/A	-16,7	-72,8	-89,5
Livret Jeune	-0,3	-0,2	-0,5
Livrets Ordinaires	-5,7	3,4	-2,3
LEP	-10,2	-8	-18,2
LDD ex CODEVI	-5,5	-9,3	-14,7
EPARGNE LOGEMENT	24,4	86,2	110,6
CEL	2,7	1,7	4,4
PEL	21,7	84,4	106,1
PLAN D'EPARGNE POPULAIRE	-8,8	-11,5	-20,4
COMPTES A TERME ET BONS	14,8	-6,4	8,4
AUTRES DEPOTS	2,5	2,3	4,9
TOTAL	-5,5	-16,3	-21,8

Structure des dépôts comptables hors CDN au 31/12/2009



Structure des dépôts comptables hors CDN au 31/12/2008



Dans un contexte de forte baisse des taux de marché et des taux règlementés, l'évolution de la structure des dépôts engendre une diminution de 92 cts de leur coût.

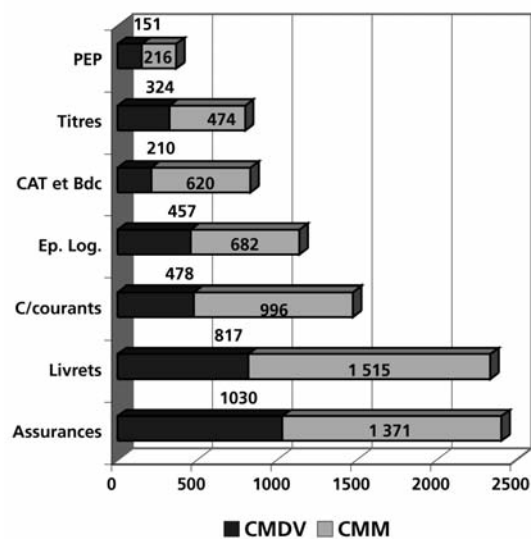
L'épargne financière progresse de 139M€ hors capitalisation.

Les encours de l'assurance vie dépassent 2,4 milliards d'euros et celui de l'épargne Titres et Epargne salariale est de 800M€.

Preuve de la confiance récurrente témoignée par notre clientèle, le volume total de l'épargne hors parts B atteint 9 341M€ en progression de 4,4% par rapport à 2008.

COLLECTE EPARGNE FINANCIERE 2009 en M€	CMDV	CMM	SEM
TITRES et Epargne Salariale	11	34	45
ASSURANCES	51	43	94
TOTAL	62	77	139

Structure des encours Epargne 2009 CM SEM (M€)

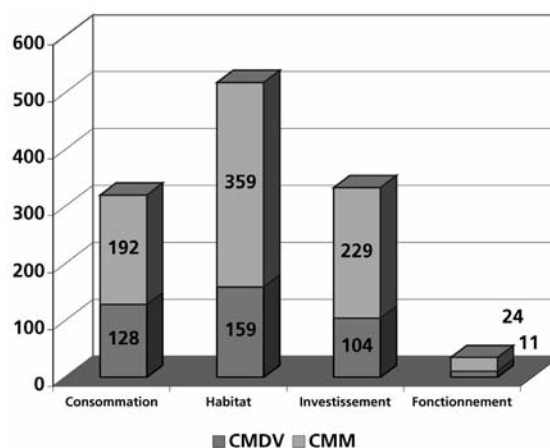


Les crédits

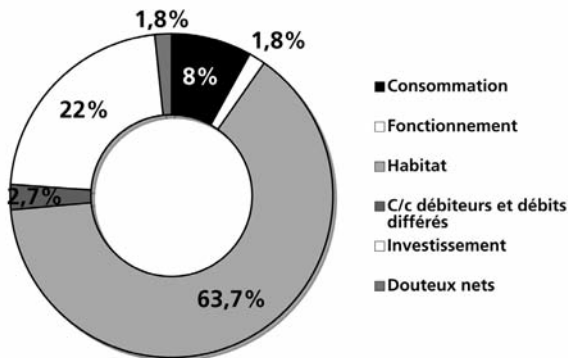
L'encours des crédits clientèle nets de provisions s'établit, fin 2009, à 6,2 milliards€, en progression de 2,6% correspondant à une hausse des encours de 159M€.

La production débloquée de 1,2 milliard€ est à mettre en regard du montant des remboursements anticipés (316M€ hors prêts relais).

Production débloquée 2009 (M€)



Structure des crédits au 31/12/2009



ENCOURS 31/12/2009 en M€	CMDV	CMM	SEM
C/c débiteurs et débits différés	51	112	164
Consommation	175	321	496
Habitat	1 029	2 903	3 932
Investissement	389	970	1 359
Fonctionnement	30	78	108
Douteux nets	15	94	110
TOTAL	1 690	4 479	6 169

Le volume des renégociations consenties augmente sensiblement avec 41,4M€ contre 25,5M€ en 2008 pour un différentiel de taux de 0,77%.

Le taux moyen de production débloquée de 5,08% a permis de stabiliser le taux moyen du portefeuille à 4,65%, le poids des crédits immobiliers diminuant au profit des crédits CT et MT.

Le contexte conjoncturel économique 2009 a favorisé une forte montée des risques (+32% ou 52,5M€) Les créances risquées brutes (hors-bilan inclus) s'élèvent à 237,4 M€ (dont 198,3M€ issus du CMM et 39,1M€ du CMDV). Elles représentent 3,5% de l'encours total des crédits contre 2,7% un an auparavant.

Ainsi, le taux global de couverture des créances douteuses s'établit à 54,5% en 2009 contre 62,3% en 2008.

Ce taux de provisionnement intègre la provision actuarielle dite Article 13 CRC 2003-02 à hauteur de 12,9M€ pour le CM SEM (11,1M€ pour le CMM et 1,8M€ pour le CMDV) et la provision collective.

L'assurance des biens et des personnes

Hors activités assurance emprunteurs, l'encours au 31/12/2009 s'élève à 72,1M€, en augmentation de 4,1% sur l'année.

Le nombre de contrats ouverts en assurances de risques (58000) concerne :

l'automobile (12000), l'assurance multirisques habitation (12100), les risques divers (professionnel et assurance carte : 25200), et la protection des personnes (prévoyance, santé : 8700).

Le niveau des commissions perçues sur le total Assurance s'élève à 17,9 M€.

	CMDV	CMM	SEM	Taux évolution
Encours Assurances de Risques 31/12/2009 (M€)	20	52,1	72,1	4,10%
Encours Assurances Emprunteurs 31/12/2009 (M€)	7,8	17	24,7	-10,30%
Commissions 2009 (M€)	5,6	12,3	17,9	10,70%
Nombre de contrats ouverts en 2009	19 351	38 671	58 022	-1,60%

L'équipement et les services

Le nombre de cartes actives de paiement et de retrait s'élève à plus de 277500 fin 2009, en progression annuelle de 5%.

Au cours de l'année, 41,6 millions de transactions ont été réalisées pour un montant global proche de 2,28 milliards d'euros soit une transaction moyenne de l'ordre de 55 euros.

Avec près de 14 millions de connexions et 39 523 nouveaux contrats en 2009, le service Banque A Distance multi-supports progresse de 7,5%. Cette évolution porte le taux d'équipement à 68%, et conforte cet atout technologique du CMSEM.

Avec la commercialisation du contrat Eurocompte PRO, le nombre des produits packagés associés au fonctionnement du compte cou-

rant vendu sous la forme d'abonnements mensuels progresse de 11% cette année (+10,1% au CMM, +12,7% au CMDV) pour atteindre plus de 162000 contrats.

Les contrats liés au service Protection Vol augmentent de 23% avec plus de 5200 contrats.

Le téléphone mobile, atout majeur de la relation banque-client des années futures par son rôle de support permettant d'accéder à de nombreux services (banque à distance, surveillance du domicile, etc...), récemment entré dans la gamme des produits CMSEM, connaît un succès indéniable avec 8200 formules vendues à fin 12/2009.

Fonds propres et expositions aux risques

Fonds propres

En application des dispositions du règlement 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissement dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel CIC sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe CM SEM.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques crédits et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant des TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédit non consolidés ou mises en équivalence).

A compter du 1^{er} janvier 2006, le Crédit Mutuel SEM calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en normes IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet d'un retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes interna-

tionales, via l'introduction de la juste valeur.

En 2009 avec les éléments comparatifs de 2008, les calculs des fonds propres consolidés et du ratio Bale 2 ont été établis selon les modalités décrites dans l'instruction 2007.02 relative aux exigences de fonds propres applicables aux Etablissements de crédit et aux Entreprises d'Investissement.

Le Crédit Mutuel SEM respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

Fonds Propres Consolidés en milliers d'euros	31/12/08	31/12/09
Fonds propres de base (tiers one)	498 769	606 983
Fonds propres complémentaires	12 369	16 825
Risques pondérés Bale 2	3 889 788	3 539 838
Ratio après exigence additionnelle	13,14%	17,62%

Politique de gestion des risques

La politique des risques du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est déterminée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble de l'organisation du dispositif est précisé par les règlements de la Caisse Interfédérale et plus précisément, le règlement de la gestion des capitaux, le règlement financier, le règlement de l'activité crédits et le règlement de la gestion de bilan.

Risque crédit

Le Groupe a défini ses propres limites opérationnelles, validées par le Conseil d'Administration. Les éléments de reporting ont été mis en place sur la base de données traitées de façon très détaillée par le système d'information.

■ Relevé de la répartition globale des engagements de contrepartie

Le Groupe a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant, notamment, la production, la ventilation des crédits par nature et la présentation des encours risqués.

Les grands risques sont également suivis et intègrent la notion d'entités consolidées.

Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, au travers de divers Comités et lors des Conseils d'Administration.

■ Éléments d'information sur la gestion du risque

Un système de cotation national

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bale II. Développé à partir d'études statistiques, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique pour chaque tiers.

Dans le cas d'un ensemble de tiers liés (groupe) une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements avec une périodicité mensuelle du renouvellement.

Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du Groupe CM SEM s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses Locales jusqu'à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.

Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Le niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Les Directions Régionales des Engagements interviennent en deuxième niveau, en assistance et/ou décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Certains dossiers relèvent de compétences supé-

rieures tels les Comités Régionaux de prêts ou les Comités CIF CMSEM.

Les chargés de clientèle responsables de la relation, ou, le cas échéant, les chargés du pôle professionnel, collectent les documents indispensables à l'instruction du dossier.

La qualité est favorisée par l'utilisation de l'outil informatique d'aide à la décision, qui, accompagné de règles précises d'instruction et d'octroi, structure la démarche d'étude et de prise de décision. Il permet aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de différents contrôles. La qualité des études et de la constitution des dossiers est évaluée sur pièce d'une part lors des interventions du Contrôle Périodique et d'autre part par les missions régulières sur place du Contrôle Permanent.

Des outils de mesure du risque et des déclassements conformes à la réglementation

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés avec reporting à la Direction Générale afin d'obtenir une mesure fiable du risque.

Des règles ont été définies au sein du Groupe CM SEM afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bale II. Une ventilation des dossiers par cotation et par marché est établie régulièrement et comparée à celle établie par le Groupe Crédit Mutuel au niveau national. Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et génèrent un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion, ils permettent d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle est ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

■ Les limites d'engagement fixées en matière de risque crédit

Le Groupe CM SEM a arrêté les limites maximales d'intervention par contrepartie. Ces plafonds, définis dans le règlement des crédits, sont établis en montant et en pourcentage des fonds propres et intègrent la cotation de la relation.

■ Dépassements éventuels

La limite maximale par contrepartie ne peut pas être dépassée. Le recensement des dépassements éventuels des sous délégations se réfère au suivi des dépassements quotidiens des autorisations de crédit.

■ Suivi du risque de crédit

Le contrôle de premier niveau

La gestion du risque crédit est assurée par les Caisses Locales mais la gestion administrative des douteux compromis et des contentieux est réalisée en central par des services de recouvrement.

Le contrôle de deuxième niveau

Le Contrôle Permanent, cellule Maîtrise des Risques Crédits, assure le suivi de la qualité de la production de crédits, la surveillance des risques sur crédits au quotidien et le respect de la réglementation externe et interne.

Il veille également au contrôle régulier, tant quantitatif que qualitatif, des crédits en s'appuyant sur les constats tirés de ses investigations ainsi que sur l'analyse du niveau des risques.

Plus généralement, la maîtrise des risques crédits assure au sein du Groupe, le strict respect des articles 18 à 24 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Suivi du risque de crédit

Exposition en milliers €	31.12.2009	31.12.2008
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	1 802 760	2 305 616
Clientèle	6 250 879	6 088 236
Exposition brute	8 053 639	8 393 852
Dépréciations	-117 775	-101 903
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-117 775	-101 903
Exposition nette	7 935 864	8 291 949

Exposition en milliers €	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	16 759	17 340
Clientèle	721 260	635 277
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	73 773	81 916
Provision pour risques sur engagements donnés	897	561

Exposition en milliers €	31.12.2009	31.12.2008
	Valeur comptable	Valeur comptable
Titres de créance*		
Effets publics	20 508	5 170
Obligations et autres titres RF	823 092	585 625
Instruments dérivés	7 844	5 315
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	851 444	596 110
Dépréciation des titres	0	-29 063
Exposition nette	851 444	567 047

* Hors titres classés en "prêts et créances"

Structure des encours interbancaires par note	31.12.2009 en %	31.12.2008 en %
AAA et AA+	0,0%	0,0%
AA et AA-	15,0%	12,0%
A+ et A	84,0%	57,0%
A- et BBB+	1,0%	31,0%
BBB et en dessous	0,0%	0,0%

Répartition géographique des prêts interbancaires	31.12.2009 en %	31.12.2008 en %
France	96,0%	97,0%
Europe hors France	4,0%	3,0%
Autres pays		

Risques de crédit auprès de la clientèle

Répartition des crédits par type de clientèle	31.12.2009 en %	31.12.2008 en %
Grand Public	62,50%	62,43%
Entreprises	20,26%	19,41%
Grandes entreprises	0,00%	0,00%
Financements spécialisés	14,35%	15,09%
Autres	2,89%	3,07%

Répartition géographique des risques clientèle	31.12.2009 en %	31.12.2008 en %
France	97,3%	97,0%
Allemagne	0,1%	0,0%
Europe hors France et Allemagne	1,8%	3,0%
Autres pays	0,8%	0,0%

Qualité des risques en milliers €	31.12.2009	31.12.2008
Créances dépréciées individuellement	216 001	163 685
Dépréciation individuelle	-106 388	-92 899
Provision collective des créances	-11 387	-9 004
Taux de couverture global	54,5%	62,3%
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	49,3%	56,8%

Arriérés de paiement en milliers €	31.12.2009				
	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	310 749	3 991	343	0	315 083
Administrations centrales	168	0	0	0	168
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	36 169	430	0	0	36 599
Clientèle de détail	274 412	3 561	343	0	278 316
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	310 749	3 991	343	0	315 083

Arriérés de paiement en milliers €	31.12.2008				
	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	313 897	4 006	141	0	318 044
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	27 431	0	0	0	27 431
Clientèle de détail	286 466	4 006	141	0	290 613
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	313 897	4 006	141	0	318 044

Répartition sectorielle des risques	31.12.2009 en %	31.12.2008 en %
Immobilier	40,0%	40,0%
Informatique, recherche & service aux entreprises	1,0%	1,0%
Industrie	2,0%	2,0%
Commerce	7,0%	6,0%
Finance, assurance	25,0%	26,0%
Administration, éducation, santé, social, assainissement	12,0%	11,0%
Agriculture	3,0%	3,0%
Construction	4,0%	4,0%
Transports et communication	1,0%	1,0%
Hôtellerie, restauration	4,0%	5,0%
Non ventilé et autres	1,0%	1,0%

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédits le CMSEM est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Un partenariat avec CM5 a été validé par les Conseils d'Administration des Fédérations de Valence et Marseille ainsi que par celui de la Caisse Interfédérale du CM SEM fin décembre 2008.

Dans le cadre de ce partenariat, une convention de refinancement annexée au protocole d'accord a été signé le 12.03.2009 avec une limite non plafonnée.

Afin de réduire le risque, des limites d'encours par contrepartie sont fixées et suivies par le Comité de trésorerie pour les opérations de refinancement effectuées directement sur les marchés.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel est organisé avec le coefficient de liquidité à un mois représentatif de la situation du groupe en liquidité à court terme (seuil réglementaire de 100%). En 2009, le CMSEM a eu systématiquement un coefficient supérieur au minimum requis au niveau réglementaire.

Le CM SEM établit des estimations et prévisions de son ratio de liquidité à un mois ainsi que des projections de besoin de refinancement à cinq ans à partir d'hypothèses de développement commercial.

Avec des progressions d'encours de crédits de l'ordre de 5% sur la période 2010 - 2014, et des évolutions d'encours de dépôts entre 2.5% et 5% compte-tenu de la création de caisses locales, le besoin net de refinancement passerait de 1.1Md€ à 1.8Md€.

Un programme de refinancement en termes de durée et de taux est défini en Comité de gestion de bilan et suivi régulièrement en Comité de trésorerie.

Une nouvelle approche de la liquidité a été mise en place au niveau CM CIC à partir de Décembre 2008 en remplacement du coefficient de fonds propres et de ressources permanentes abrogé depuis Juin 2007.

Il s'agit de mesurer un ratio de transformation (Passif / Actif) à partir du bilan et du hors-bilan clientèle déformés par les tombées contractuelles, les conventions d'écoulement et l'impact des remboursements anticipés.

L'observation de ce ratio est effectué pour des maturités de 1,2,3,6,9,12 et 18 mois puis annuelles de 2 à 10 ans avec un ratio cible à respecter.

Le niveau du ratio cible est fixé à 87% et s'observe sur la durée de 5 ans.

Pour le CM SEM, ce ratio à 5 ans est largement respecté puisqu'il s'élève à 134% sur la base du 31 Décembre 2009.

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2009							Total
	Maturités résiduelles contractuelles en m€	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	29	-	187	192	-	408
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	-	-	35 807	-	25 500	-	-	61 307
Actifs fin. disponibles à la vente	-	5 007	30 647	27 286	80 480	232	111 158	254 810
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	670 054	249 860	579 963	712 023	1 439 321	4 269 211	15 432	7 935 864
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	83 813	122 103	375 158	57 451	65	50	638 640
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	745	-	297	275	-	1 317
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 027 033	194 785	529 314	511 373	1 260 810	993 205	3 468	8 519 988

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2008							Total
	Maturités résiduelles contractuelles en m€	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	61	-	-	235	140	15	-	451
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	5 331	-	7	35 377	5 008	-	-	45 723
Actifs fin. disponibles à la vente	6 841	8 447	15 632	35 760	30 131	162	109 527	206 500
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	954 014	253 814	624 746	646 520	1 501 997	4 295 935	14 923	8 291 949
Placements détenus jusqu'à leur échéance	9 853	17 078	123 098	131 712	138 661	25	50	420 477
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	147	-	-	447	7	16	-	617
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	4 947 211	659 271	666 447	463 782	863 877	1 117 652	4 041	8 722 281

Risque de taux

Les analyses en termes de risque de taux sont réalisées à deux niveaux :

- statique (stock déformé : par les tombées contractuelles sur les produits échéançables, par des conventions d'écoulement selon la définition nationale sur les produits non échéançables et par des hypothèses de remboursements anticipés sur les crédits)

- dynamique (stock plus développement commercial)

Les différents chiffrages sont réalisés sur un horizon de 3 ans (afin de mettre en évidence des tendances lourdes sur la structure des bilans) même si les décisions et limites portent sur les deux premiers exercices.

A partir d'un socle commun adopté par les groupes Crédit Mutuel et CIC pour la mesure du

risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarios, les remboursements anticipés), le CM SEM s'est fixé une limite sur 1 à 2 ans à 8 % du PNB réalisé 2009 (à partir de 2010 la limite passera à 6 %).

Douze scénarios sont retenus, dont 1 scénario national (+/- 1 pt taux marché et +/- 0.50 pt taux réglementé) servant de base pour observer la limite en terme de risque de taux.

Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein du Comité de gestion de bilan et présentées pour validation au Conseil d'Administration de la CIF CM SEM.

La limite de 8% du PNB (ni celle de 6% d'ailleurs) n'ayant pas été dépassée, le Comité de gestion de bilan n'a pas décidé d'effectuer sur l'année 2009 d'opérations de couvertures spécifiques.

Le CM SEM a enrichi la mesure du risque de taux par une mesure du "risque de taux global" au sens de la réglementation CRBF 97-02.

Cette mesure est fondée sur le calcul de la Valeur Actuelle Nette (VAN) du bilan et sa sensibilité lorsque la courbe des taux est déformée selon des hypothèses conventionnelles.

Un déplacement linéaire de la courbe des taux de +/- 200 bp ne doit pas dépasser +/- 20% des fonds propres.

Cette limite était respectée sur la base des chiffres au 31 décembre 2009.

Risque de marché

Les activités du Front Office et du Back Office sont regroupées à Valence.

Les activités et modalités d'intervention sur les marchés de capitaux, que ce soit pour la gestion de la Trésorerie Sociale ou pour la Trésorerie pour compte propre sont décrites dans le règlement de "L'activité Gestion des Capitaux" qui est approuvé par le Conseil d'Administration de la CIFCMSEM.

Le règlement de l'activité gestion des capitaux définit le rôle des différentes instances, les activités exercées, les supports autorisés, les limites de contreparties et de risques.

Le contrôle des risques et du respect des limites est assuré quotidiennement par le Back Office de la Trésorerie.

Le Comité de Trésorerie met en œuvre les politiques de refinancement définies dans le cadre de la gestion de bilan et analyse les reportings établis par le Back Office quant aux résultats des politiques menées, du suivi des risques et du respect des limites.

Les limites de risques par support et portefeuille sont définies par rapport aux fonds propres et aux résultats du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranéen.

Les limites de contreparties sont définies dans le cadre des travaux d'analyse réalisés au plan national par la structure ATC, basés sur la notation interne des contreparties dans le cadre de Bale II.

Le niveau des activités de marché et les opérations réalisées ne génèrent pas d'exigence en fonds propres supplémentaires dans le cadre de la CAD.

Risque de change

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du Groupe. La position résiduelle en devises est très limitée.

La gestion de bilan

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un règlement de gestion de bilan s'appliquant au groupe CM SEM et approuvé par le CA de la CIF CM SEM. Au sein du Groupe, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- La gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de la salle des marchés, disposant de moyens propres rattachés à la Direction Financière de la CIF CM SEM.
- La gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux, et la stabilisation des résultats.

- La gestion de bilan a aussi pour objectif d'assurer un niveau de liquidité instantané et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle.
- La gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

Plan de continuation d'activité (PCA)

Les mesures prises au sein du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée pour assurer la continuité de l'activité s'intègrent au dispositif général mis en place par le Groupe Crédit Mutuel CIC en matière de gestion des risques opérationnels.

L'objectif recherché au sein du Crédit Mutuel CIC consiste à mettre en place un dispositif de gestion de ses plans de continuation d'activité conforme aux exigences du CRBF 2004-02 intégré dans le dispositif plus général de Gestion des Risques Opérationnels qu'il met en œuvre parallèlement.

Ce dispositif est constitué de trois étapes :

- l'identification des risques et leur évaluation, avec prise en compte des historiques de sinistres
- la mise en place de plans de réduction des risques, soit en agissant sur les causes de risques pour en diminuer l'occurrence (actions de prévention), soit sur leurs conséquences dans l'objectif d'en atténuer la gravité (actions de protection)
- le financement des risques résiduels avec la mise en place des couvertures d'assurance adéquates.

Un rapport d'activité relatif aux risques opérationnels est établi annuellement et présenté au CA de la CIFCMSEM.

La définition des PCA relève des actions de protection mises en œuvre par l'entreprise pour limiter l'impact d'un sinistre, dans le cadre de son programme de Gestion des Risques Opérationnels.

Les PCA sont constitués d'un plan de secours

immédiat visant à traiter les urgences, un plan de continuité correspondant à la reprise d'activité dans un environnement dégradé puis un plan de retour à la normale. Les données concrètes ont été définies.

Organisation du contrôle

La Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée a été agréée collectivement à la date du 1 janvier 2006 avec les Caisses Locales de Crédit Mutuel qui lui sont affiliées en qualité de banque mutualiste et coopérative, de prestataires de services d'investissement et de teneur de compte conservateur conformément à la décision du CECEI en date du 26 juillet 2005. Elle a également été agréée en date du 26 octobre 2007 pour le service d'investissement, de conseil en investissement portant sur les instruments financiers (actions, titres de créances, parts d'OPC et instruments financiers étrangers).

L'organisation du contrôle s'inscrit dans le respect des normes définies par :

- les dispositions du règlement CRBF 97-02 relatif au contrôle interne dans les établissements de crédit et les arrêtés modificateurs ultérieurs.
- la décision de caractère général de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel N° 1/2005 du 9 février 2005, relative au contrôle au sein du Crédit Mutuel.

Conformément aux textes réglementaires, le Contrôle est réparti en deux structures : la Direction de la Maîtrise Globale des Risques, en charge du contrôle permanent et du contrôle de la conformité, et le Contrôle Périodique.

■ Direction de la maîtrise globale des risques

Elle comprend 4 fonctions principales :

- *La fonction conformité* a en charge la prévention de la conformité des opérations (nouveaux produits et nouvelles procédures), la détection des opérations non conformes, la déontologie et le suivi du contrôle interne réalisé par les opérationnels.

Les domaines prioritaires concernent :

- le contrôle à distance des opérations,
- la lutte contre le blanchiment des capitaux

- et le financement du terrorisme,
- la cohérence et la qualité des informations de nos fichiers avec les règles édictées par la CNIL,
- l'efficacité du dispositif de contrôle interne de premier niveau (Réseau et Siège).

• Le contrôle permanent des risques sur crédits assure le suivi de la qualité de la production de crédits, la surveillance des risques sur crédits au quotidien et le respect de la réglementation externe et interne.

Il veille également au contrôle régulier, tant quantitatif que qualitatif, des crédits en s'appuyant sur les constats tirés de ses investigations ainsi que sur l'analyse du niveau des risques. Plus généralement, la maîtrise des risques crédits assure au sein du Groupe, le strict respect des articles 18 à 24 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

• Le contrôle des risques financiers et des services d'investissements procède au contrôle des activités de marché déployées par la Caisse Interfédérale en gestion pour propre compte ou en gestion de trésorerie des Caisses adhérentes en placement ou en refinancement.

Il assure le contrôle des risques de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de liquidité et de règlement tels que définis dans les articles 25 à 32 du règlement 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Ce pôle veille au contrôle du dispositif de la gestion de bilan (actif/passif).

Le contrôle des prestations des services d'investissements définis par le règlement AMF et concernant le traitement des opérations avec la clientèle, est également de son ressort.

• Les risques opérationnels : le contrôle porte sur le traitement des opérations comptables et les reportings des états réglementaires, le suivi des procédures de sécurité dans les services d'exploitation et de logistique bancaire, les risques informatiques, juridiques et fiscaux, les plans de continuité d'activité et la sécurité des moyens de paiement.

La gestion des risques opérationnels est organi-

sée selon les modèles de reporting conçus en commun au sein du Groupe CM-CIC.

Le Contrôle Périodique

L'organisation repose sur deux périmètres d'intervention :

1 - le contrôle périodique du réseau des Caisses de Crédit Mutuel.

Le contrôle exhaustif de l'ensemble des points de vente du Groupe CM SEM est réalisé au travers de révisions périodiques (minimum 1 fois tous les 5 ans) et du contrôle annuel des bilans de chaque Caisse de Crédit Mutuel.

2 - l'audit de toutes les autres structures du Groupe hors réseau.

Il concerne le contrôle des services de la Caisse Interfédérale, des Caisses Régionales, de l'ensemble des filiales, et des plates-formes communes.

Ces deux domaines sont complétés par le contrôle annuel des bilans des Caisses Locales avant leur présentation en Assemblée Générale conformément aux dispositions spécifiques approuvées par la Commission Bancaire pour les caisses de Crédit Mutuel en date du 28 juin 1985.

Le contrôle périodique réalise ses travaux de manière indépendante tout en s'appuyant sur les différents éléments issus des autres niveaux de contrôle en particulier du dispositif de contrôle permanent et l'existence de règles et normes régulant les activités développées.

La coordination entre les différents acteurs du contrôle interne est organisée.

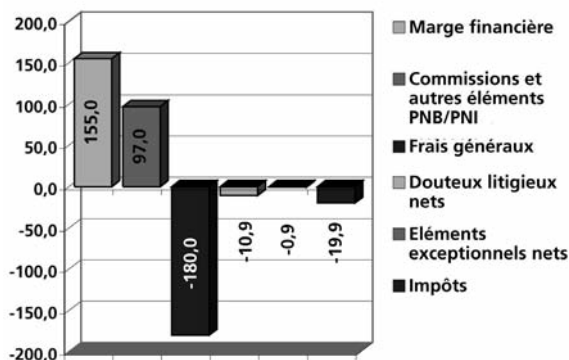
Rôle du Conseil de Surveillance en matière de contrôle dans le Réseau :

Le rôle du Conseil de Surveillance en tant qu'organe de contrôle permanent dans chaque Caisse Locale a été réaffirmé essentiellement dans l'optique de veiller à ce que les contrôles de premier niveau soient effectués régulièrement et que les préconisations soient suivies d'effet.

Les résultats

Le PNB consolidé 2009 s'établit à 252 M€, en progression de 21% par rapport à 2008, soit +43,8M€. Cette hausse a pour origine une augmentation de la marge financière de 37,4M€ et des commissions et autres éléments de PNI/PNB de 6,4M€.

Structure du résultat consolidé 2009 (en M€)



Par rapport à 2008, la marge financière a fortement progressé sous l'effet conjugué de la baisse du coût des ressources clientèle de 0,92% et de la stabilité du rendement des crédits.

Le rendement des actifs de 3,89% (en baisse de 0,72% par rapport à 2008) est la résultante des éléments ci-après :

- le taux moyen de production débloquée qui se maintient à un bon niveau à 5,08%
- la diminution de la rémunération de la trésorerie obligatoire (-2,22%) liée aux baisses successives des taux réglementés
- la diminution de 2.22% du rendement des placements de trésorerie (chute des taux de marché)

Le coût des passifs se contracte de 1,17% pour se situer à 2,16% sous l'effet de :

- la baisse de 1,13% du coût des capitaux permanents
- la baisse de 1,84% du coût des emprunts de trésorerie liée à la part des taux variables dans le refinancement du groupe
- la diminution du coût des dépôts de 92 centimes, explicitée précédemment.

Rappelons également que la réglementation impose la comptabilisation des intérêts des CAT et BDC à taux progressif en taux actuariel.

La modification des règles de centralisation auprès de la CDC des encours Livrets A, LDD et LEP (125M€ de dépôts disponibles supplémentaires), a réduit le besoin de refinancement d'autant, impactant favorablement le coût des ressources y associées.

Hors l'aide au développement de 5,1M€ versée en 2009 par la CFCEE, les commissions et autres éléments de PNI/PNB progressent de 4,2M€ (+4,8%).

Cette augmentation est essentiellement liée aux commissions de services et d'assurances.

Les frais généraux de 180M€ (+4,9% par rapport à 2008 hors Intéressement, Participation et Abondement) agrègent ceux de la CIF (2,2M€), du CMDV (57,2M€) et du CMM (120,6M€). Outre l'effet des négociations salariales et l'évolution tarifaire des différentes natures de prestations, la hausse des honoraires contentieux ainsi que la forte progression du poste autres prestations de service (facturation CCS liée à la signature d'un protocole avec ce GIE en 2009) expliquent l'essentiel de cette progression.

L'enveloppe de l'intéressement, participation et abondement a progressé en fonction du niveau du résultat 2009.

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'un versement complémentaire auprès des ACM d'un montant de 10m€ en fonction de l'évaluation des engagements réalisées en fin d'année.

Le coefficient d'exploitation du CMSEM s'élève à 70,81%.

La charge nette des douteux litigieux (10,9M€) résulte de la compensation de 12M€ de dotations nettes pour l'activité crédits (dont 9,7M€ au CMM et 2,3M€ au CMDV) et de reprises nettes de 1,1M€ liée à la cession des titres Lehman Brothers détenus par le groupe et provisionnés à hauteur de 90% en 2008.

Ainsi, le résultat net d'exploitation ressort à 61,1M€.

Les éléments exceptionnels négatifs (-883m€) sont essentiellement dus à une moins value de cession sur titres CIT Groupe cédés en CIF

(-1,9M€), à 0,7M€ de produits liés à des reprises de dotations sur titres et à 0,3M€ de produits exceptionnels divers.

Après comptabilisation de l'impôt sur les sociétés et prise en compte de l'ensemble des écritures de consolidation et retraitements réglementaires comptables, le résultat net des comptes globalisés ressort à 40,31M€; celui des comptes consolidés est de 34,3M€. Il intègre notamment 7,1M€ de résultat déficitaire mis en équivalence de la CAMEFI BANQUE SA correspondant à notre participation en capital de 49%.

Les ratios réglementaires

Le coefficient de liquidité ressort à 104% pour le CMSEM, le minimum requis étant de 100%.

Le ratio de solvabilité européen (Bâle II) est calculé sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 2009. Il s'établit à 17.62% (pour une norme de 8%).

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif pouvant modifier les résultats n'est intervenu depuis le 31/12/2009.

Vie juridique du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2009

Distribution des résultats

Dividendes sur Parts B : 2,7M€ (soit 1,7M€ versés par le CMDV et 1M€ par le CMM)

Pas de rémunération des actions CIF

Vie sociale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée en 2009

Conseil d'Administration de la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Président : M. Pierre FILLIGER

Vice-Président : M. Michel VIEUX

Directeur Général : M. Lucien MIARA

Membres : Mmes AURIOL, JOANNES, RICCI, Ms. ANTHOINE, BARTHALAY, DUBUIS, FRANCES, PAGES, PANZANI, PAOLI, PAPINI, PATTI, PUPEL, SAUZEAT

Conformément à l'article L 511-13 du Code Monétaire et Financier, la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement est assurée par Messieurs Pierre FILLIGER et Lucien MIARA.

Les relations humaines dans l'entreprise

Effectifs du CMSEM par catégorie et par sexe (en nombre de contrats de travail) :

	Hommes	Femmes
EMPLOYES	27	75
GRADES	351	770
CADRES	434	175
TOTAL	812	1 020
TOTAL GENERAL	1 832	

Notons qu'ils sont identiques à ceux de l'environnement bancaire des comptes globalisés, les filiales n'étant pas dotées d'effectif.

La répartition par âge fait ressortir une moyenne de 44 ans.

Rémunération et formation

Le salaire moyen annuel brut est de 36 733 € en 2009.

Au 31/12/2009, les dépenses de formation se sont élevées à 2.08M€ et ont concerné 1 527 stagiaires.

Politique contractuelle

Ont été signés en 2009 les accords suivants :

1. Négociation Annuelle Obligatoire 2009 au CMDV : 05 mars 2009

2. Accord sur l'accompagnement social des évolutions de collaborateurs vers le GIE CM-CIC Services : 17 mars 2009

3. Avenant à l'accord de réorganisation des sièges du 16 octobre 2007 destiné à son adaptation au dossier CM-CIC Services : 17 mars 2009
4. Négociation Annuelle Obligatoire 2009 au CMM et à la CIF : 15 avril 2009
5. Avenant à l'accord d'intéressement signé le 25/06/2008 : 14 mai 2009
6. Accord d'intéressement : 30 juin 2009

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Comptes consolidés

au 31 décembre 2009

Bilan actif au 31/12/2009

IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers d'Euros	31.12.2009	31.12.2008	Notes
Caisse, Banques centrales, CCP	137 905	120 347	1a
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	61 715	46 174	2a, 2c, 4, 9
Instruments dérivés de couverture	7 436	4 864	3, 4
Actifs financiers disponibles à la vente	254 810	206 500	5a, 5b, 9
Prêts et créances sur les établissements de crédits	1 802 760	2 305 616	1a, 9
Prêts et créances sur la clientèle	6 133 104	5 986 333	6a, 9
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	3b
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	638 640	420 477	7, 9
Actifs d'impôts courants	32 851	43 351	10a
Actifs d'impôts différés	22 053	18 433	10b
Compte de régularisation et actifs divers	113 217	142 937	11a
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5 237	12 379	12
Immeubles de placement	19	20	13
Immobilisations corporelles	89 949	84 025	14a
Immobilisations incorporelles	12 986	11 902	14b
Ecart d'acquisition	0	0	
Total de l'actif	9 312 682	9 403 358	

Bilan passif *au 31/12/2009*

IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers d'Euros	31.12.2009	31.12.2008	Notes
Banques centrales, CCP	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 317	617	2b, 2c, 4
Instruments dérivés de couverture	3 067	1 097	3, 4
Dettes envers les établissements de crédit	478 415	531 654	1b
Dettes envers la clientèle	6 098 083	5 955 329	6b
Dettes représentées par un titre	1 923 484	2 215 278	15
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	0	
Passifs d'impôts courants	21 496	24 558	10a
Passifs d'impôts différés	2 980	917	10b
Compte de régularisation et passifs divers	72 182	66 349	11b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	
Provisions pour risques et charges	11 964	12 658	16
Dettes subordonnées	20 006	20 020	17
<u>Capitaux propres totaux</u>	679 688	574 880	
<u>Capitaux propres part du Groupe</u>	679 688	574 880	18a
Capital et réserves liées	264 519	192 695	18a
Réserves consolidées	335 547	332 345	18a
Gains ou pertes latents ou différés	45 301	43 913	18b
Résultat de l'exercice	34 321	5 927	
<u>Intérêts minoritaires</u>	0	0	
Total du passif	9 312 682	9 403 358	

Compte de résultat au 31/12/2009

IFRS - Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

En milliers d'Euros	31.12.2009	31.12.2008	Notes IFRS
Intérêts et produits assimilés	367 132	426 675	20
Intérêts et charges assimilés	-198 390	-299 659	20
Commissions (produits)	103 240	99 022	21
Commissions (charges)	-19 106	-18 879	21
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 098	3 570	22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-1 823	1 780	23
Produits des autres activités	8 524	9 360	24
Charges des autres activités	-2 790	-4 378	24
Produit net bancaire IFRS	257 885	217 491	
Charges générales d'exploitation	-169 599	-154 211	25a, 25b
Dot/Rep sur amortissements et provisions des immos corporelles et incorporelles	-9 066	-8 820	25c
Résultat brut d'exploitation IFRS	79 220	54 460	
Coût du risque	-20 826	-41 278	26
Résultat d'exploitation IFRS	58 394	13 182	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-7 143	-1 435	12
Gains ou pertes sur autres actifs	687	-80	27
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	
Résultat avant impôt IFRS	51 938	11 667	
Impôts sur les bénéfices	-17 617	-5 740	28
Résultat net	34 321	5 927	
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat net (part du Groupe)	34 321	5 927	

Tableau de variation des capitaux propres

en KE	Capital et réserves liées			Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2008	194 745	5		291 244
Augmentation de capital	-2 050			
Elimination des titres auto-détenus				
Emission d'actions de préférence				
Composante capitaux propres des instruments hybrides				
Transactions dont le montant est fondé sur des actions				
Affectation du résultat 2007				44 904
Distribution 2008 au titre du résultat 2007				-5 526
Distribution interne 2008 au titre du résultat 2008				2 490
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-2 050	-	-	41 868
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat 2008				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				
Changement de méthodes comptables				
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				
Variation des taux de conversion				
Autres variations				-772
Capitaux propres au 31 décembre 2008	192 695	5	-	332 340
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2009	192 695	5	-	332 340
Augmentation de capital	71 824			
Elimination des titres auto-détenus				
Emission d'actions de préférence				
Composante capitaux propres des instruments hybrides				
Transactions dont le montant est fondé sur des actions				
Affectation du résultat 2008				5 927
Distribution 2009 au titre du résultat 2008				-3 299
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	71 824	-	-	2 628
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat 2009				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				
Changement de méthodes comptables				
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				
Variation des taux de conversion				
Autres variations				574
Capitaux propres au 31 décembre 2009	264 519	5	-	335 542

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)							
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers		Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
	1 659	36 764		44 904	569 321		569 321
					-2 050		-2 050
				-39 378	-5 526		-5 526
				-5 526			
					2 490		2 490
-	-	-	-	-44 904	-5 086	-	-5 086
		5 490			5 490		
				5 927	5 927		
-	-	5 490	-	5 927	11 417	-	11 417
							-
							-
	1 659	42 254		5 927	575 652		575 652
-	1 659	42 254	-	5 927	575 652	-	575 652
					71 824		
				-2 628	-3 299		5 927
				-3 299	-		-3 299
-	-	-	-	-5 927	68 525	-	68 525
-		2 994	-1 606		1 388		
				34 321	34 321		
-	-	2 994	-1 606	34 321	35 709	-	35 709
					574		
-	1 659	45 248	-1 606	34 321	679 688	-	679 688

Etat du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

En millier d'euros	2009.12	2008.12
Résultat net	34 321	5 927
Ecart de conversion	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 994	5 490
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-1 606	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 388	5 490
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	35 709	11 417
Dont part du Groupe	35 709	11 417
Dont part des intérêts minoritaires	0	0

Tableau des flux de trésorerie nette

en milliers d'euros	CMSEM 31/12/09	CMSEM 31/12/08
Résultat net	34 321	5 927
Impôt	17 617	5 740
Résultat avant impôt	51 938	11 667
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	9 066	8 819
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-13 543	35 301
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	7 143	1 435
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-638	80
+/- (Produits)/charges des activités de financement		0
+/- Autres mouvements	748	29 780
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 776	75 415
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	152 605	-95 604
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-26 188	278 490
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-347 690	22 608
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	32 315	-37 975
- impôts versés	-14 210	-28 098
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-203 168	139 421
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	-148 454	226 503
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (a)	-191 097	23 116
+/- Flux liés aux immeubles de placement		0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-16 159	-18 862
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	-207 256	4 254
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	58 738	-4 676
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (b)		0
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	58 738	-4 676
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-296 972	226 081
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-140 454	226 503
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-207 256	4 254
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	50 738	-4 676
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	470 948	244 867
Caisse, banques centrales (actif & passif)	120 347	161 780
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	350 601	83 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	173 976	470 948
Caisse, banques centrales (actif & passif)	137 905	120 347
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	36 071	350 601
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-296 972	226 081

Tableau des flux de trésorerie nette (décomposition)

en milliers d'euros	CMSEM 31/12/09	CMSEM 31/12/08
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit	195 201	-206 913
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	-42 596	111 309
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-163 256	-174 455
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	137 068	452 945
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs u passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-15 492	48 191
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	-7
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-43 964	179 578
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente		0
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente		0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-288 234	-205 154
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	0	
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0	
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-376 982	-32 078
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	187 045	59 544
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-1 872	-4 360
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	712	10
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	0	0
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-24 911	-26 898
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 752	8 036
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	62 037	-2 052
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital		0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-3 299	-2 624
- Décaissements liés aux autres rémunérations		0
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	0
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	0
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	0	0

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

Annexe aux comptes consolidés

au 31 décembre 2009

Annexe aux comptes consolidés Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31 décembre 2009

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2009-R-04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne, et, en particulier, les normes applicables pour la première fois en 2009 (notamment IAS1R, IFRS7 et IFRS8).

Les informations relatives à la gestion des risques et à la crise financière figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La crise financière commencée mi-2007 et amplifiée fin 2008, début 2009, a vu ses effets se propager dans tous les secteurs économiques, entraînant une fragilisation du risque emprunteurs se traduisant par la montée des encours de contentieux et du niveau des provisions y associé. Par ailleurs, le climat général de défiance vis-à-vis du secteur bancaire et la baisse importante tant des taux réglementés que des taux de marché rendent d'autant plus remarquables les bonnes performances commerciales du réseau. Néanmoins, ce contexte financier a permis une très sensible amélioration de la marge financière de par la sensibilité de nos ressources à la variation des taux d'intérêts, tant en ce qui concerne la collecte de dépôts disponibles que le recours aux emprunts.

Pour ce qui concerne les faits marquants de l'exercice, notons :

- la poursuite des effets du protocole d'aide au développement des groupes CM5-CIC et CMM-CMDV signé le 12 mars 2009 :

- Dès le mois de juin pour certains et durant le

2^{ème} semestre 2009 pour les autres, les Conseils d'administration de chacune des entités composant le groupe CMSEM ont pris la décision d'adhérer au GIE CM-CIC Services (CCS).

La répartition des charges est effectuée au prix coûtant et sans marge. Les clés de répartition sont définies dans les règlements intérieurs détaillés des domaines.

- Apport de 100M€ de Parts d'Associés Non Coopérateurs (PANC) par CFCEE à CRCMM après remboursement de 67.1M€ de PANC à CM ARKEA
- Entrée en Juin 2009 de la CFCMCEE au capital de la CIFSEM à hauteur de 31% résultant :
 - de la cession des actions représentatives du capital de la CIF CMSEM détenues par la Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel ARKEA, (14%), à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe (CF CMCEE), à hauteur de 21 M€.
 - et d'une augmentation en numéraire du capital social de la CIF CMSEM réservée à la seule CF CMCEE à hauteur de 36,95M€
- les points de vente créés depuis 2007 incluant les 5 ouverts en 2009 ont continué de bénéficier des aides d'investissement et des subventions conformément aux règles définies dans ce protocole

- la Transmission universelle de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR) à la CIF du CMSEM le 1^{er} décembre 2008 à effet du 1^{er} janvier 2009 :

Cette opération a pour but de créer des synergies avec les structures d'animation et de pilotage déjà en place et de limiter les comptes rendus réglementaires obligatoires pour chaque établissement de crédit. La transmission universelle de patrimoine a pris effet au 1^{er} janvier 2009 après prise en compte de la période légale

de recours de 30 jours. Les 9 caisses locales du CMAR ont été affectées au sein des périmètres CMM et CMDV et les opérations financières réciproques entre la CFCMAR et les entités du groupe CMSEM ont été éliminées.

■ la cession des obligations LEHMAN BROTHERS :

Codifiées en créances douteuses fin 2008 suite à la faillite de l'émetteur prononcée le 15/09/2008 (32M€ de nominal et intérêts non perçus provisionnés à 90%) celle-ci a généré un résultat net de 1.1M€ après reprise des provisions au niveau du groupe CMSEM.

■ la cession des titres CIT GROUP :

En juillet 2009, après avoir constaté la dégradation de la valeur de ces titres et les très aléatoires perspectives de redressement de cette société, décision a été prise de céder les 5M€ d'obligations classées en HTM détenues sur CIT GROUP. Les circonstances motivant cette cession permettent d'échapper à la sanction prévue par les dispositions du Chapitre 3 Article 7bis du CRC 90-01 (modifié par les règlements CRC 2005-01 et CRC 2008-17). Cette cession a généré une moins-value de 1.9M€.

Rappelons que le 2/11/2009, CIT GROUP avait déposé son bilan. Toutefois, le mardi 8 décembre 2009, le tribunal des faillites avait décidé d'accepter le plan de restructuration de la dette de la société et donc de sortir celle-ci du régime des faillites (art 11) dès le jeudi 10 décembre 2009.

■ la signature avec RBS le 16/11/2009 d'une convention cadre

actant la mise en place d'un swap de micro-couverture (CFH) avec date d'effet au 25/08/2009 ayant pour effet la transformation de l'emprunt structuré à taux variable de 50M€ avec CICM ARKEA en dette à taux fixe sur la durée restant à courir soit jusqu'au 25/11/2020.

Enfin, les instances décisionnelles du groupe CMSEM ont inauguré l'ouverture de 5 nouveaux points de vente en 2009 à Bagnols sur Cèze, Nice Garnier, Nice Trinité, Valence Sud et Vif.

La loi de finances 2010, institue, en lieu et place de la taxe professionnelle, la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ; Se basant sur le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le groupe a choisi de la traiter comme charge opérationnelle et donc, de ne pas comptabiliser d'impôts différés dans les comptes consolidés.

2 - Référentiel organisationnel et comptable

■ Note 1 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1 Détermination du périmètre

■ Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée est constituée de la Caisse Interfédérale, de l'ensemble des Caisses Locales, des Caisses Régionales à vocation générale et des Fédérations Régionales.

■ Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

Les entités communes, non consolidées au niveau régional, sont exclues lorsque le total du bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1% sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Le périmètre de consolidation est composé :

- Des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou soit le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.

Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- Des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- Des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle.

Les titres des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

■ Variations du périmètre

Au 31 décembre 2009, le seul changement relatif au périmètre de consolidation est le suivant :

- sortie de la Caisse Fédérale à vocation Agricole par fusion avec la Caisse Interfédérale du groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée.

1.2 Composition du périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée au 31.12.2009 est le suivant :

(à noter qu'un GIE, filiale de moyens communs à plusieurs Groupes, et des filiales ne sont pas consolidés pour des raisons de non significativité).

Périmètre de consolidation.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION						
Nom	Nature de l'activité	% d'intérêt		% de contrôle		Méthode de consolidation (IG/IP/MEE)
		31/12/09	31/12/08	31/12/09	31/12/08	
Périmètre 2009						
SCI FONTAINEBLEAU	Location d'immeubles d'exploitation	100	100	100	100	IG
SCI JEANNE D'ARC		100	100	100	100	IG
SCI CREDIT MUTUEL GUEYDAN		100	100	100	100	IG
SCI CREDIT MUTUEL PUGET		100	100	100	100	IG
SCI CREDIT MUTUEL NICE REPUBLIQUE		100	100	100	100	IG
SCI MENDE		100	100	100	100	IG
SCI NICE JOFFRE		100	100	100	100	IG
SCI LES TROIS RUES		100	100	100	100	IG
SCI LE PALAIS DE LA MER		100	100	100	100	IG
SCI CAFIMMO GAP		100	100	100	100	IG
SCI GAMBETTA IMMOBILIER		100	100	100	100	IG
SCI VERCOULOR		100	100	100	100	IG
SCI NICE AVENUE		100	100	100	100	IG
SCI CAFIMMO MARSEILLE		100	100	100	100	IG
SCI ASTREE		100	100	100	100	IG
SCI POUR LE DEVELOPPEMENT DU CMM	Location d'immeubles d'exploitation	100	100	100	100	IG
SCI CMAR PL		100	100	100	100	IG
SCI CMDV		100	100	100	100	IG
SCI SECOND DEGRE		100	100	100	100	IG
SCI MAURICE FAURE		100	100	100	100	IG
SCI SUD EST GESTION IMMOBILIERE		100	100	100	100	IG
SCI FAMILIA		100	100	100	100	IG
GROUPE VICTOR HUGO	Holding Financier	100	100	100	100	IG
ACTIMUT SA	Holding Financier	100	100	100	100	IG
SUD EST TRANSACTION IMMOBILIERE	Marchand de biens	100	100	100	100	IG
ACTIMO SARL	Marchand de biens	100	100	100	100	IG
FRANCE LUXEMBOURG INVEST HOLDING	Conseil financier	100	100	100	100	IG
CAMEFI BANQUE SA	Etablissement de crédit	49	49	49	49	ME
GROUPE CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE	Etablissement de crédit	100	100	100	100	IG

■ Note 2 : principes et méthodes de consolidation

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

■ Intégration globale

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat.

Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

■ Intégration proportionnelle

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté.

Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

■ Mise en équivalence

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits

résultant de cessions entre les entités du Groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date d'arrêt. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte "Réserve de conversion".

Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "Réserves de conversion". Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

2.5 Ecarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Le Groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de

l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le Groupe suit son activité.

■ Note 3 : principes et méthodes comptables

Principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le groupe a choisi de ne pas retenir cette option
- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le groupe
- Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion
- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macro couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe

3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont

comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

3.2 Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagements de financement et de garantie

■ Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêt contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier, les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une

preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste « provisions » pour les engagements de financement et de garantie (cf. §3.9). Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

■ Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

3.3 Titres

■ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de

détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

• *Instruments négociés sur un marché actif*

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

• *Instruments négociés sur un marché non actif*

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elle reflète la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

• *Hiérarchie de juste valeur*

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par l'amendement de la norme IFRS 7

publié en mars 2009:

- Niveau 1 : à la juste valeur reposant sur un cours coté sur un marché actif,
- Niveau 2 : à la juste valeur reposant sur un cours de marché actif pour des instruments semblables ou sur des techniques de valorisation dont toutes les données sont fondées sur des informations de marché observables,
- Niveau 3 : correspond à la juste valeur reposant sur une valorisation sur la base de données internes contenant des données non observables significatives.

■ Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

● *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Critères de classement et règles de transfert

Le classement de titres dans cette catégorie résulte soit d'une réelle intention de transaction, soit du recours à l'option de juste valeur.

a) Instruments détenus à des fins de transaction :

Les titres détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de ces-

sion à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories «Actifs financiers disponibles à la vente» ou «Actifs financiers détenus jusqu'à échéance» sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie «Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance, et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des «prêts et créances» (pas de cotation sur un marché actif). Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du Groupe.

b) Instruments en juste valeur sur option

Les instruments financiers peuvent être classés par choix, dès l'origine et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant, sans application de l'option juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en « Actifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou

courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

- **Actifs et passifs financiers disponibles à la vente**

Critères de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en «prêts et créances», ni en «actifs financiers détenus jusqu'à maturité» ni en «juste valeur par résultat».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :

- en «Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance», en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie
- en «Prêts et créances» : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres «Gains ou pertes latents ou différés», hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte

de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente», ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie «Actifs financiers disponibles à la vente» vers les catégories «Actifs financiers détenus jusqu'à échéance» ou «Prêts et créances» d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie «Prêts et créances», les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique «Intérêts et produits assimilés». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique «Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente».

Dépréciation et risque de crédit

a) Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable en cas de baisse prolongée ou significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenu variable, le groupe Crédit Mutuel considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 50% par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation, à l'exception des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant

investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ».

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « gains ou pertes latents ou différés ».

b) Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « coût du risque » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

- **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

Critères de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe Crédit Mutuel a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette

catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cession ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Risque de Crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « coût du risque ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « coût du risque ».

- **Prêts et créances**

Critères de classement et règles de transfert

La norme IAS 39 admet le classement de certains

titres dans la catégorie « Prêts et créances », dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert en provenance des catégories « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » ou « Actifs financiers disponibles à la vente », selon l'amendement IAS 39.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 « Prêts et Créances ».

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique «coût du risque». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique «coût du risque».

3.4 Dérivés et comptabilité de couverture

■ Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

■ Classification des dérivés et comptabilité de couverture

• *Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Comptabilisation :

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

• *Comptabilités de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80% à 125%. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « Actifs financiers disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la compo-

sante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le Groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« carve-out ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur. Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique «Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique «Produits et charges d'intérêts» au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

3.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction. Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.6 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.7 Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.8 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels
- les engagements sociaux (cf. 3.11)
- les risques d'exécution des engagements par signature
- les litiges et garanties de passif
- les risques fiscaux
- les risques liés à l'épargne logement (cf. 3.9).

3.9 Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées

à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

■ Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

3.11 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « charges de personnel ».

■ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

■ Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

■ Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

■ Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.12 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- constructions – gros œuvre structure .40-80 ans
- constructions – équipements 20-30 ans
- agencements et installations 10 ans
- mobilier de bureau 10 ans
- matériel de bureau 5 ans
- matériel informatique 3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- logiciels acquis ou créés en interne . . 1-3 ans
- fonds de commerce acquis -10 ans (si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur

nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique «Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation» du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique «Charges des autres activités» (pour les dotations) et «Produits des autres activités» (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne «Gains ou pertes nets sur autres actifs».

Les plus et moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

3.13 Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées (cf §3.1).

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.14 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

La loi de finances 2010 institue, en lieu et place de la taxe professionnelle, la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Se basant sur le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le Groupe a choisi de la traiter comme une charge opérationnelle et donc, de ne pas comptabiliser d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.15 Intérêts de certains prêts pris en charge par l'Etat

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat. Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

3.16 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au

bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

3.17 Opérations en devises

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

■ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat ».

■ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

3.18 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif (la distinction entre marché actif / marché non actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement). Cf. point 3.3 « Titres »
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciations durables
- dépréciation sur créances
- provisions
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs

■ Note 4 : Information sectorielle (IAS 14)

En matière d'information sectorielle, le Groupe communique sur deux niveaux, conformément à la segmentation du reporting interne. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

■ Information sectorielle par métier (1^{er} niveau)

L'information sectorielle du Groupe CM SEM est organisée en une seule branche d'activité : la banque de détail.

Le secteur banque de détail regroupe le réseau des Caisses de Crédit Mutuel, ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau (TPE, PME-PMI, entreprises (autres que les grandes entreprises), crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, immobiliers, autres).

■ Information sectorielle par zone géographique (2nd niveau)

Pour cette information sectorielle de second niveau, quatre zones géographiques ont été définies au sein du Groupe CMCIC :

- France ;
- Allemagne

- Europe hors France et Allemagne;
- Autres pays

Celle applicable au Groupe CM SEM est uniquement la France.

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

■ Note 5 : Notes relatives aux postes des états financiers (en milliers d'€)

I. Notes relatives au Bilan

■ Note 1 : Caisse, Banques Centrales, CCP

1a. Prêts et créances sur les établissements de crédit (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	84 875	74 532
dont réserves obligatoires	83 315	74 433
Caisse	53 030	45 815
Total	137 905	120 347
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel (1)	1 406 189	1 488 908
Autres comptes ordinaires	63 897	387 017
Prêts	282 075	394 838
Autres créances	20 955	20 618
Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Pensions	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	29 644	14 235
Dépréciations	0	0
Total	1 802 760	2 305 616

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu)

Les Comptes réseau Crédit Mutuel soit 1 406 M€ sont principalement composés des reversements à la CDC des dépôts Livrets Bleus/A pour 1 131M€ et des dépôts LEP pour 155 M€ et de 120M€ au titre du compte 2% dit « conventionnel » à la CCCM. La diminution des encours de ce poste par rapport à 2009 soit 89M€ est liée à la baisse du reversement à la CDC des dépôts réglementés en lien avec la définition de la contrainte réglementaire conjuguée avec une décollecte constatée en 2009 sur ces produits.

Les Autres comptes ordinaires sont principalement constitués d'avoirs auprès du réseau Crédit Mutuel, notamment la Caisse Fédérale Centre Est Europe et CICM ARKEA pour 51 M€ et la CCCM pour 13 M€.

La diminution des autres comptes ordinaires est liée à l'amélioration de la liquidité du groupe sur ses propres ressources.

Les prêts interbancaires se décomposent principalement comme suit :

- CCCM (31 M€) et Réserves Obligatoires bloquées sur un compte CCCM (21M€)
- CICM du Groupe ARKEA (10 M€),
- CF du CMNE (50M€),
- CAMEFI BANQUE SA (20 M€),
- CF du CMO (20 M€)
- auprès de diverses contreparties bancaires (129 M€).

Dans les prêts interbancaires figurent 40 M€ de placements structurés de taux enregistrés en coût amorti en conformité avec les règles IFRS applicables.

La valorisation de ces placements est de 37.69 M€ au 31/12/2009.

Les autres créances concernent les prêts subordonnés de Crédit Logement (1.1M€), CAMEFI BANQUE SA (7M€), CRH (1.6M€) et FINANCO (0.5M€) ainsi que les prêts participatifs de FINANCO (0.3M€).

Le doublement des créances rattachées est liée au changement de destinataire des fonds centralisés relatifs aux dépôts réglementaires : auparavant versés par la CCCM, ceux-ci sont désormais versés directement par la CDC et la gestion des produits à recevoir s'en est trouvée modifiée.

1b. Dettes envers les établissements de crédit (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Banques centrales		
Banques centrales	0	0
CCP	0	0
Total	0	0
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	0	0
Autres comptes ordinaires	13 998	22 236
Emprunts	359 269	401 865
Autres dettes	14 331	14 674
Pensions	85 507	85 507
Dettes rattachées	5 310	7 372
Total	478 415	531 654

Les Autres comptes ordinaires sont constitués essentiellement par les soldes des comptes lori de nos correspondants (13.8 M€).

Les emprunts interbancaires concernent notamment la CCCM (41M€), le CMH (30M€), la CFCEE (98M€), la CICM ARKEA (60 M€) et 130 M€ d'emprunts souscrits auprès de diverses contreparties bancaires dont 104M€ émis par la SFEF et souscrit auprès de BFCM, 5M€ auprès de CALYON, 10M€ auprès de Société Générale et 11M€ auprès de Crédit Logement.

Dans les Emprunts interbancaires figurent:

- d'une part, 50M€ d'emprunt structuré ayant fait l'objet d'un swap de CFH à due concurrence transformant la dette en taux variable en dette à taux fixe ; cette opération de couverture de taux (cf « faits caractéristiques de l'exercice ») a été documentée pour pouvoir être ainsi qualifiée au plan réglementaire). La valorisation de ce swap a été inscrite en capitaux propres conformément aux règles de la comptabilité IFRS.
- d'autre part, 66M€ d'emprunts structurés dont la valorisation est de 67.96M€ au 31/12/2009.

Les autres dettes sont les chèques et virements bancaires émis en cours d'encaissement (14.3 M€).

Un montant de 85.5M€ de titres obligataires figurent dans les titres donnés en pensions livrées à NATIXIS CAPITAL MARKET à échéance 2015 et 2019.

■ Note 2 : Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat (en milliers d'€)

	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	0	61 307	61 307	0	45 723	45 723
- Effets publics	0	20 508	20 508	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	40 799	40 799	0	45 723	45 723
. Cotés	0	379	379	0	539	539
. Non cotés	0	40 420	40 420	0	45 184	45 184
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0	0	0	0
. Cotés	0	0	0	0	0	0
. Non cotés	0	0	0	0	0	0
. Instruments dérivés de transaction	408	0	408	451	0	451
. Autres actifs financiers		0	0		0	0
dont pensions		0	0		0	0
TOTAL	408	61 307	61 715	451	45 723	46 174

L'exposition maximale au risque de crédit sur actifs classés en juste valeur par résultat sur option s'élève à 60 M€ sur l'exercice.

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 317	617
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0
TOTAL	1 317	617

Passifs financiers détenus à des fins de transaction	31.12.2009	31.12.2008
.Vente à découvert de titres	0	0
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
. Dettes représentatives des titres donnés en pension		
. Instruments dérivés de transaction	1 317	617
. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
TOTAL	1 317	617

2c. Hiérarchie de la juste valeur (en milliers d'€)

31.12.2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transfers* N1 => N2	Transfers* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	2 141	143 123	109 546	254 810	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - DALV	0	0	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	530	143 123	0	143 653	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - DALV	1 611	0	0	1 611	0	0
- Participations et ATDLT - DALV	0	0	3 969	3 969	0	0
- Parts entreprises liées - DALV	0	0	105 577	105 577	0	0
Transaction / JVO	20 508	41 207	0	61 715	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	0	0	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	20 508	0	0	20 508	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	0	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	0	40 799	0	40 799	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	408	0	408	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	7 436	0	7 436	0	0
Total	22 649	191 766	109 546	323 961	0	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	1 317	0	1 317	0	0
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	1 317	0	1 317	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	3 067	0	3 067	0	0
Total	0	4 384	0	4 384	0	0

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

L'évaluation à la juste valeur des titres de participation est issue des données nationales fournies par les groupes émetteurs du capital en se basant, soit sur des valeurs de marchés pour les titres cotés, soit sur la valeur mathématique déterminée notamment à partir de l'actif net.

Hiérarchie de la Juste Valeur - Détail du niveau 3

	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Remboursements	Transferts	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers											
Disponibles à la vente	0	390	1 482	0	-16 131	0	-1 069	124 874	109 546	0	0
- Participations et ATDLT - DALV	0	390	0	0	-15	-235	0	3 829	3 969	0	0
- Parts entreprises liées - DALV	0	0	1 482	0	-16 116	235	-1 069	121 045	105 577	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	390	1 482	0	-16 131	0	-1 069	124 874	109 546	0	0
Passifs financiers											
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10% du montant de la ligne

Total" pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

■ Note 3 : Couverture (en milliers d'€)

	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	52	2 738	0	0
. couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	7 384	329	4 864	1 097
TOTAL	7 436	3 067	4 864	1 097

- Le montant de variation de flux de trésorerie recyclé en résultat est nul

- Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est non significatif

■ Note 4 : Analyse des instruments dérivés (en milliers d'€)

	31.12.2009			31.12.2008		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux						
Swaps	64 616	408	1 317	49 793	451	617
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Instrument de change						
Swaps		0	0		0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Autres que taux et change						
Swaps	0	0	0	0	0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Sous-total	64 616	408	1 317	49 793	451	617
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
Swaps	113 400	7 384	329	113 800	4 864	1 097
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Couverture de Cash Flow Hedge						
Swaps	50 000	52	2 738	0	0	0
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Sous-total	163 400	7 436	3 067	113 800	4 864	1 097
Total	228 016	7 844	4 384	163 593	5 315	1 714

■ Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente (en milliers d'€)

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2009	31.12.2008
. Effets publics	0	0
. Obligations et autres titres à revenu fixe	142 450	94 653
- Cotés	530	1 272
- Non cotés	141 920	93 381
. Actions et autres titres à revenu variable	1 611	1 456
- Cotés	642	486
- Non cotés	969	970
. Titres immobilisés	109 546	109 512
- Titres de participations	1 496	1 357
- Autres titres détenus à long terme	2 473	2 474
- Parts dans les entreprises liées	105 577	105 681
- Titres prêtés	0	0
- Avances CC SCI douteuses	0	0
. Créances rattachées	1 203	879
TOTAL	254 810	206 500
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	45 301	42 254
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations dépréciées	0	0
Dont dépréciation	-527	-1699
Dont titres de participation cotés.	0	0

La souscription de BMTN à hauteur de 50M€ aux fins de réduire l'excédent des liquidités du groupe CMSEM et d'en optimiser la gestion motive l'augmentation de ce poste entre 2008 et 2009.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
SARL CHANGE MARSEILLE PROVENCE	100	731	973	428	55
SCI SUD EUROPE MEDITERRANEE	100	247	2338	286	49
CREDIT MUTUEL EVASION	100	1019	1428	436	-149

■ Note 6 : Clientèle (en milliers d'€)

6a. Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2009	31.12.2008
Créances saines	6 034 878	5 924 551
. Créances commerciales	17 896	16 178
. Autres concours à la clientèle	5 999 369	5 890 032
- crédits à l'habitat	3 954 938	3 946 877
- autres concours et créances diverses dont pensions	2 044 431	1 943 155
. Créances rattachées	17 613	18 341
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	216 001	163 685
Créances brutes	6 250 879	6 088 236
Provisions individuelles	-106 388	-92 899
Provisions collectives	-11 387	-9 004
SOUS TOTAL I	6 133 104	5 986 333
Location financement (investissement net)	0	0
. Mobilier	0	0
. Immobilier	0	0
. Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Dépréciations	0	0
SOUS TOTAL II	0	0
TOTAL	6 133 104	5 986 333
dont prêts participatifs	187	187
dont prêts subordonnés	0	0

L'évolution des encours nets progresse sur un an glissant de 2.5%, soit 147M€.

L'atonie de la demande de crédits constatée sur le 1er semestre 2009 et la volonté de reconstitution de nos marges commerciales décalant le réajustement à la baisse de notre tarification au 4^{ème} trimestre 2009 s'est traduit par une diminution des volumes de production expliquant ainsi le ralentissement du rythme de croissance de nos crédits par rapport aux deux années précédentes.

Ceci est particulièrement avéré en matière de crédits immobiliers où le maintien des encours dans le contexte de crise économique 2009 est déjà une performance..

Par ailleurs, notre encours de créances douteuses brutes progresse de 52,3 M€ avec un taux de couverture de 54,5% contre 62,3% l'année précédente incluant la provision collective.

6b. Dettes envers la clientèle

	31.12.2009	31.12.2008
. Comptes d'épargne à régime spécial	3 783 226	3 763 176
- à vue	2 456 393	2 533 929
- à terme	1 326 833	1 229 247
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	6 339	7 240
Sous-total	3 789 565	3 770 416
. Comptes ordinaires	1 445 439	1 352 697
. Comptes et emprunts à terme	840 853	816 577
. Pensions	0	0
. Dettes rattachées	22 226	15 639
. Dettes d'assurance et de réassurance	0	0
Sous-total	2 308 518	2 184 913
TOTAL	6 098 083	5 955 329

Le contexte financier de baisse des taux réglementés et de marché a globalement pénalisé la collecte de dépôts.

Toutefois, la gamme des comptes à terme à 3, 5 et 8 ans offrant des taux de rendement attractif et la Gamme Capital Expansion et Capital Revenu des produits épargne-logement ont permis d'enregistrer des bonnes performances, gommant la décollecte constatée sur les livrets à taux réglementés et les plans d'épargne populaire.

Quant aux comptes-courants, de nouvelles entrées en relation et le développement des affaires particulièrement actif dans certains points de vente se sont traduits par 93 M€ de collecte : ils représentent 22.7% des encours globaux de nos dépôts au 31/12/2009.

■ Note 7 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
. Titres	636 486	445 793
- Effets publics	0	5 000
- Obligations et autres titres à revenu fixe	636 486	440 793
. Cotés	291 486	376 522
. Non cotés	345 000	64 271
. Conversion	0	0
. Créances rattachées	2 154	3 747
TOTAL BRUT	638 640	449 540
dont actifs dépréciés	0	32 293
Dépréciations	0	-29 063
TOTAL NET	638 640	420 477

Le portefeuille des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance augmente de 218M€ suite à des souscriptions aux fins d'optimiser le niveau élevé des liquidités du groupe.

Les titres LEHMAN BROTHERS dont la faillite le 15/09/2008 avait entraîné le déclassement en créances douteuses et la constatation d'une provision de 29.1M€, ont été cédés en générant un résultat sur vente de 1.1M€ après reprise des provisions.

■ **Note 8 : Cadrage des provisions (en milliers d'€)**

	31.12.2008	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2009
Prêts et créances Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	-101 903	-37 159	21 289	-2	-117 775
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-1 699	-7	40	1 139	-527
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-29 063	0	29 063	0	0
Total	-132 665	-37 166	50 392	1 137	-118 302

Note 9 : Instruments financiers reclassement (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Reclassement du portefeuille de trading vers les prêts et créances	0	0
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs disponibles à la vente	0	0
Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs détenus jusqu'à maturité	0	0
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les prêts et créances	0	0
Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité	0	95 000
Reclassement du portefeuille actifs détenus jusqu'à maturité vers les actifs disponibles à la vente	0	0
Pour la période au cours de laquelle l'actif a été reclassé		
	31.12.2009	31.12.2008
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés en N	0	0
. Gains/pertes latents constatés en capitaux propres liés aux actifs reclassés en N	0	0
. A la date de reclassement, montants estimés de flux de trésorerie** sur les actifs financiers reclassés	0	0
. Les taux d'intérêt effectifs des titres transférés sont positifs. Le plus élevé atteint 10,97%.		
Pour la période suivant le reclassement (et celle durant laquelle il a eu lieu) et jusqu'à décomptabilisation de l'actif		
	31.12.2009	31.12.2008
. Valeur comptable des actifs reclassés	9 000	95 000
. Juste valeur des actifs reclassés	8 982	93 383
. Profits/pertes qui auraient été comptabilisés en résultat à la JV si les actifs n'avaient pas été reclassés	0	0
. Gains/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	374	-337
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés	-879	-292

■ **Note 10 : Impôts (en milliers d'€)**

10a. Impôts courants

	31.12.2009	31.12.2008
Actif (par résultat)	32 851	43 351
Passif (par résultat)	21 496	24 558

10b. Impôts différés

	31.12.2009	31.12.2008
Actif (par résultat)	21 209	18 433
Actif (par capitaux propres)	844	0
Passif (par résultat)	0	0
Passif (par capitaux propres)	2 980	917

■ **Note 11 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers (en milliers d'€)**

11a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31.12.2009	31.12.2008
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	6 804	9 362
Comptes d'ajustement sur devises	0	0
Produits à recevoir	2 852	3 519
Comptes de régularisation divers	35 554	60 168
Sous-total	45 210	73 049
Autres actifs		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	0	0
Débiteurs divers	65 524	67 738
Stocks et assimilés	2 483	2 150
Autres emplois divers	0	0
Sous-total	68 007	69 888
Autres actifs d'assurance		
Autres	0	0
Sous-total	0	0
Total	113 217	142 937

11b. Compte de régularisation et passifs divers

	31.12.2009	31.12.2008
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	24	76
Comptes d'ajustement sur devises	0	0
Charges à payer	18 685	18 238
Comptes de régularisation divers	46 677	39 358
Sous-total	65 386	57 672
Autres passifs		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	22	128
Versements restant à effectuer sur titres	0	543
Créditeurs divers	6 774	8 006
Sous-total	6 796	8 677
Total	72 182	66 349

■ Note 12 : Participations dans les entreprises mises en équivalence (en milliers d'€)

Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31.12.2009		31.12.2008	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
Camefi Banque SA	5 237	-7 143	12 379	-1 435
TOTAL	5 237	-7 143	12 379	-1 435

■ Note 13 : Immeubles de placement (en milliers d'€)

	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Coût historique	30	0	0	30
Amortissement et dépréciation	-10	-1	0	-11
Montant net	20	-1	0	19

■ Note 14 : Immobilisations corporelles et incorporelles (en milliers d'€)

14a. Immobilisations corporelles

Traitement de référence	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres variations	Montant en fin d'exercice
Coût historique					
Terrains d'exploitation	5 399	1 918	-183	-277	6 857
Constructions d'exploitation	121 283	18 488	-5 059	-356	134 356
Autres immobilisations corporelles	38 112	1 933	-5 889		34 156
Total	164 794	22 339	-11 131	-633	175 369
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Constructions d'exploitation	-56 637	-6 868	3 551		-59 954
Autres immobilisations corporelles	-24 132	-2 192	858		-25 466
Total	-80 769	-9 060	4 409	0	-85 420
Montant net	84 025	13 279	-6 722	-633	89 949

Pour ce qui concerne les immobilisations corporelles, la poursuite des investissements concernant l'aménagement des locaux des nouveaux points de vente ou centres d'exploitation ainsi que les travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments d'exploitation a fait progresser le poste «immobilisations corporelles brutes».

14b. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Clôture
Coût historique					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	12 123	2 572	-1 289	-197	13 209
- logiciels	0	0	0		0
- autres	12 123	2 572	-1 289	-197	13 209
Total	12 123	2 572	-1 289	-197	13 209
Amortissement et dépréciation					
. Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
. Immobilisations acquises	-221	-6	4	0	-223
- logiciels	0	0	0	0	0
- autres	-221	-6	4	0	-223
Total	-221	-6	4	0	-223
Montant net	11 902	2 566	-1 285	-197	12 986

La rubrique « autres » concerne exclusivement les droits au bail pour les immeubles d'exploitation et un reliquat du mali technique non éliminé (574 m€) lié à l'opération de transmission universelle de patrimoine de la CF CMAR.

■ Note 15 : Dettes représentées par un titre (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Bons de caisse	58 224	50 556
TMI & TCN	1 496 615	1 806 606
Emprunts obligataires (CRH)	353 170	336 744
Dettes rattachées	15 475	21 372
TOTAL	1 923 484	2 215 278

Les encours de TCN ont baissé de 310M€, en lien avec l'évolution des besoins de refinancement du groupe.

Les emprunts CRH s'élèvent à 353.1M€. Deux nouvelles lignes ont été souscrites en CIFSEM en 2009 pour un montant de 15M€ sur des durées de 9 et 10 ans.

Ces ressources longues à taux fixe ont été empruntées pour nous désensibiliser aux évolutions de taux et afin de répondre au besoin de couverture de nos emplois à long terme.

■ Note 16 : Provisions (en milliers d'€)

	31.12.2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Transfert	Autres variations	31.12.2009
Provisions pour engagements de retraite	2 002	200	-342	-152	0	0	1 708
Provisions pour risques	2 789	1 359	-243	-521			3 384
Autres	7 867	237	-416	-816			6 872
Total	12 658	1 796	-1 001	-1 489	0	0	11 964

	31.12.2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Transfert	Autres variations	31.12.2008
Provisions pour engagements de retraite	2 391	243	-225	-407	0	0	2 002
Provisions pour risques	1 449	1 180	-102	-928		1 190	2 789
Autres	11 991	1 043	-373	-3 319		-1 475	7 867
Total	15 831	2 466	-700	-4 654	0	-285	12 658

Tableau des provisions PEL/CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	100 852	331 415	154 816	587 083
Montant des provisions sur PEL	1 460	0	1 147	2 607
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				124 165
Montant des provisions sur CEL				2 340
Dotations Provisions EL				-180
Reprises Provisions EL				774
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				36 202
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				971

Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2008	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2009
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	0	0	0		0
Compléments de retraite	0	0	0		0
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 399	200	-152		1 447
Total comptabilisé	1 399	200	-152	0	1 447
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	0	0	0		0
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	0	0	0		0
Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés					
Engagements	603	0	-342		261
Total comptabilisé	603	0	-342	0	261
TOTAL	2 002	200	-494	0	1 708

Principales hypothèses actuarielles retenues

	31.12.2009	31.12.2008
Taux d'actualisation	4,10%	4,35%
Taux d'augmentation annuelle des salaires	1,80%	3,00%

En application la norme IAS 19, les engagements en matière de primes pour la remise des médailles du travail (annexe V-313 de la convention collective du CMM et chapitre X article 77 de la convention collective du CMDV) ont été comptabilisés selon les dispositions prévues dans le règlement 2000-06 du CRC : l'engagement a été évalué selon les modalités retenues pour les « autres avantages à long terme » de la recommandation 2003-R.01 du CNC. Il s'élève à 5.7M€ au 31/12/2009.

Ces engagements ont été externalisés, par chacun des Groupes, sur des contrats conclus avec les Assurances du Crédit Mutuel (ACM) pour leur quote-part évaluée postérieurement à 2012, le passif antérieur étant provisionné dans les livres du CMSEM pour un montant de 1.4M€.

Les engagements en matière de retraite donnent lieu à la souscription d'un contrat auprès d'une société du Groupe Crédit Mutuel-CIC (CM/CIC) : les Assurances du Crédit Mutuel (ACM).

Le montant actualisé de l'engagement contracté pour les salariés s'élève au 31/12/2009 à 7.7M€ (chiffage effectué selon les mêmes paramètres que ceux pris en compte pour les médailles du travail). La valeur du contrat ACM au 31/12/2009 couvre totalement cet engagement.

Par ailleurs, la provision constituée en 2005 pour le personnel du CMDV (ex-CMAR compris) en pré-retraite progressive pour la période sans activité professionnelle a été réajustée au 31/12/2009 (261 m€).

■ Note 17 : Dettes subordonnées (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Dettes subordonnées	0	0
Emprunts participatifs	0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée	0	0
Autres dettes	20 000	20 000
Dettes rattachées	6	20
TOTAL	20 006	20 020

Principales dettes subordonnées

	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Taux	Echéance
CM ARKEA	Emprunt subordonné	22/12/04	20 000	20 000	EUR3M +0,43	22/12/14

■ **Note 18 : Réserves liées au capital (en milliers d'€)**

18a. Capitaux propres et part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latentes)

	31.12.2009	31.12.2008
. Capital et réserves liées au capital	264 519	192 695
- Capital	264 519	192 695
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	0	0
. Réserves consolidées	335 547	332 345
- Réserve légale	0	0
- Réserves statutaires et contractuelles	0	0
- Réserves réglementées	0	0
- Réserves de conversion	0	0
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	324 166	312 591
- Report à nouveau	11 381	19 754
Total	600 066	525 040

18b. Gains ou pertes latents ou différés

	31.12.2009	31.12.2008
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	45 248	42 254
- dérivés de couverture (CFH)	-1 606	
- Autres (terrains)	1 659	1 659
Total	45 301	43 913

■ **Note 19 : Engagements donnés et reçus (en milliers d'€)**

Engagements donnés	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	16 759	17 340
Engagements en faveur de la clientèle	721 260	635 277
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	0	0
Engagements d'ordre de la clientèle	73 773	81 916
Engagements sur titres		
Titres acquis avec faculté de reprise		0
Autres engagements donnés	3 089	

Engagements reçus	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	105 573	140 006
Engagements reçus de la clientèle		0
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 208 979	1 214 111
Engagements reçus de la clientèle	84 738	76 640
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	3 089	

L'engagement de financement reçu des Etablissements de crédit est celui de la CCCM (105.5M€).

II. Notes relatives au Compte de Résultat

■ Note 20 : Intérêts et produits/charges assimilées (en milliers d'€)

	31.12.2009		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales	50 010	-14 866	97 295	-22 201
. Clientèle	294 749	-125 190	290 629	-171 235
- dont location financement	0	0	0	0
. Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	0
. Instruments dérivés de couverture	4 726	-2 940	4 754	-5 514
. Actifs financiers disponibles à la vente	4 486		13 876	0
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 161		20 121	0
. Dettes représentées par un titre		-55 394	0	-100 709
. Dettes subordonnées	0	0	0	0
TOTAL	367 132	-198 390	426 675	-299 659
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	362 406	-195 450	421 921	-294 145
Dont sur passifs au cout amorti		-195 450		-294 145

■ Note 21 : Commissions (en milliers d'€)

	31.12.2009		31.12.2008	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	784	-78	902	-37
Clientèle	27 231	-28	25 754	-45
Titres	6 412	-140	6 664	-195
dont activités gérées pour compte de tiers	3 691		3 662	
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	123	-7	131	-2
Engagements de financement et de garantie	0	-39	0	-30
Prestations de services	68 690	-18 814	65 571	-18 570
TOTAL	103 240	-19 106	99 022	-18 879

■ Note 22 : Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Instruments de transaction	-1 400	-602
Instruments à la juste valeur sur option	2 449	4 125
Inefficacité des couvertures	0	0
. Sur CFH	0	0
. Sur couverture de juste valeur	0	0
. Variations de juste valeur des éléments couverts	-2 310	-7 349
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	2 310	7 349
Résultat de change	49	47
Total des variations de juste valeur	1 098	3 570
<i>dont dérivés de transaction</i>	-101	-607

dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : néant

■ Note 23 : Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente (en milliers d'€)

	31.12.2009			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	4	0	4
. Actions et autres titres à revenu variable	2	44	0	46
. Titres immobilisés	1 704	-49	33	1 688
. Autres	0	-3 561	0	-3 561
Total	1 706	-3 562	33	-1 823

	31.12.2008			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	-1 565	0	-1 565
. Actions et autres titres à revenu variable	37	907	-354	590
. Titres immobilisés	2 764	0	-9	2 755
. Autres	0	0	0	0
Total	2 801	-658	-363	1 780

■ Note 24 : Produits / charges des autres activités (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Produits des autres activités		
. Charges refacturées	23	35
. Autres produits	8 501	9 325
Sous-total	8 524	9 360
Charges des autres activités		
. Immeubles de placement :		
- charges	-1	-1
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-1	-1
- moins values de cession		
. Autres charges	-2 789	-4 377
Sous-total	-2 790	-4 378
Total autres produits nets / autres charges nettes	5 734	4 982

■ Note 25 : Frais généraux (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Charges de personnel	-114 290	-102 488
Autres charges	-64 375	-60 543
TOTAL	-178 665	-163 031

25a. Charges de personnel

	31.12.2009	31.12.2008
Salaires et traitements	-65 232	-62 883
Charges sociales	-29 270	-26 413
Avantages du personnel	0	0
Intéressement et participation des salariés	-10 178	-2 740
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-9 610	-10 452
Autres	0	0
TOTAL	-114 290	-102 488

Effectifs moyens (nombre)

	31.12.2009	31.12.2008
Techniciens de la banque	1 137	1 136
Cadres	583	576
TOTAL	1 720	1 712

25b. Autres charges d'exploitation

	31.12.2009	31.12.2008
Impôts et taxes	-6 152	-6 416
Services extérieurs	-49 151	-45 418
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	-6	111
Total	-55 309	-51 723

Le décret 2008-1487 du 30/12/2008 publié au JO du 31/12/2008 impose de mentionner dans l'annexe des comptes consolidés les honoraires versés aux Commissaires aux comptes figurant dans le poste « services extérieurs » : le montant des honoraires au titre de la mission légale pour l'exercice 2009 est de 290 k€ pour l'ensemble des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

25c. Dotations reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	31.12.2009	31.12.2008
Amortissements :	-9 062	-8 817
- immobilisations corporelles	-9 060	-8 811
- immobilisations incorporelles	-2	-6
Dépréciations :	-4	-3
- immobilisations corporelles	0	0
- immobilisations incorporelles	-4	-3
Total	-9 066	-8 820

■ Note 26 : Coût du risque (en milliers d'€)

31.12.2009	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-35 410	19 102	-5 254	-1 574	1 595	-21 541
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèle	-35 410	19 102	-5 254	-1 574	1 595	-21 541
Sous total	-35 410	19 102	-5 254	-1 574	1 595	-21 541
HTM - DJM	0	29 063	-27 958	0	0	1 105
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-645	255	0	0	0	-390
Total	-36 055	48 420	-33 212	-1 574	1 595	-20 826

31.12.2008	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-26 233	19 033	-6 286	-1 616	2 697	-12 405
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèle	-26 233	19 033	-6 286	-1 616	2 697	-12 405
Sous total	-26 233	19 033	-6 286	-1 616	2 697	-12 405
HTM - DJM	-29 063	0	0	0	0	-29 063
AFS - DALV	0	0	0	0	0	0
Autres	-367	557	0	0	0	190
Total	-55 663	19 590	-6 286	-1 616	2 697	-41 278

■ Note 27 : Gains ou pertes sur autres actifs (en milliers d'€)

	31.12.2009	31.12.2008
Immobilisations corp & incorp	687	-80
. MV de cession	-2 675	-8 083
. PV de cession	3 362	8 003
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
TOTAL	687	-80

■ Note 28 : Impôts sur les bénéfices (en milliers d'€)

Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2009	31.12.2008
Charge d'impôt exigible	-20 372	-10 774
Charge d'impôt différé	2 776	5 035
Impact des variations de taux d'impôt sur les impôts différés		
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-21	-1
TOTAL	-17 617	-5 740

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôts théoriques

	31.12.2009	31.12.2008
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	0,00%	0,00%
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	0,00%	0,00%
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	0,00%	0,00%
Impact du carry back	0,00%	0,00%
Décalages permanents	-0,56%	-15,80%
Autres	0,03%	30,78%
Taux d'impôt effectif	33,90%	49,41%
Résultat taxable	51 938	11 667
Charge d'impôt	-17 607	-5 765

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2009		31.12.2008	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	3 629		4 702	
. Différences temporaires sur	18 424	2 980	13 731	917
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	2 089	-754	26
- autres gains latents ou différés	844	891		891
- provisions	13 686		11 299	
- réserve latente de location financement			0	
- résultats des sociétés transparentes			0	
- autres décalages temporaires	3 894		3 186	
. Compensation				
Total des actifs et passifs d'impôts différés	22 053	2 980	18 433	917

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.
Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43%.

III. Autres informations

■ Note 29 : Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2009. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

Montants en K€	31.12.2009			31.12.2008		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 468 294	1 802 760	-334 466	2 259 148	2 305 616	-46 468
Prêts et créances à la clientèle (*)	6 142 668	6 133 104	9 564	5 956 352	5 986 333	-29 981
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	630 583	638 640	-8 057	412 107	420 477	-8 370
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	443 857	478 415	-34 558	521 402	531 654	-10 252
Dettes envers la clientèle	5 003 211	6 098 083	-1 094 872	5 357 746	5 955 329	-597 583
Dettes représentées par un titre	1 881 247	1 923 484	-42 237	2 162 083	2 215 278	-53 195
Dettes subordonnées	17 207	20 006	-2 799	18 356	20 020	-1 664

■ Note 30 : Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser hors Groupe CM-CIC un dividende de 2 698 m€.

■ Note 31 : Informations sur les parties liées

Les parties liées du Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée sont les sociétés consolidées. Les transactions réalisées entre le Groupe Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de leur réalisation.

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées, au niveau régional, par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Montants en K€	31.12.2009		31.12.2008	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	398 798	27 000	790 318	27 000
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	0	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	35 431	0	40 179	0
Actifs disponibles à la vente	131 919	0	55 364	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	341 933	0	9 978	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Actifs divers	0	0	0	0
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	332 040	0	376 654	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Passifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	1 042 900	0	1 274 883	0
Dettes subordonnées	20 000	0	20 000	0

■ Note 32 : Rémunérations des dirigeants

en milliers d'euros	Salaires	Salaires Part variable	Avantages en nature	Total	Avantages à long terme	Fin de contrat travail
Principaux dirigeants	1 674	0	27	1 701	453	146

Il s'agit des rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants du CMSEM au titre de leurs fonctions dans les différentes entités du Groupe.

Ils bénéficient en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire.

Les dirigeants du groupe ne bénéficient d'aucun autre avantage spécifique. Aucun titre de capital ou donnant accès au capital ou donnant le droit d'acquiescer des titres du capital de la CIF ne leur a été attribué. Les stocks options n'existent pas dans le cadre mutualiste. De plus, ils ne perçoivent pas de jetons de présence en raison des mandats qu'ils exercent, que ce soit dans les sociétés du groupe ou dans les sociétés autres mais en raison de leurs fonctions dans le groupe.

Par ailleurs, les dirigeants du groupe peuvent détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des banques du groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel.

IV. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

■ Note 33 : Recyclage de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

en milliers d'euros	31.12.2009	31.12.2008
	Mouvements	Mouvements
Ecarts de conversion		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	0	0
Sous-total	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	0	-811
Autres mouvements	2 994	6 301
Sous-total	2 994	5 490
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	-1 606	0
Sous-total	-1 606	0
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	NA	NA
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	0	0
TOTAL	1 388	5 490

■ Note 34 : Impôt relatif à chaque composante de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

en milliers d'euros	31.12.2009			31.12.2008		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	5 057	2 063	2 994	5 928	438	5 490
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-2 450	-844	-1 606	0	0	0
Réévaluation des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	0	0	0	0	0	0
Total des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	2 607	1 219	1 388	5 928	438	5 490

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Crédit mutuel Sud Europe Méditerranée

494, avenue du Prado - BP 115 - 13267 Marseille cedex 08

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés du groupe CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la CAISSE INTERFEREDERALE DU CREDIT MUTUEL SUD EUROPE MEDITERRANEE. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Valorisation des titres et des instruments financiers

- Votre Groupe détient des positions sur titres et sur instruments financiers. Le titre 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par la société et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Evaluation des risques de crédit

- Comme indiqué dans le titre 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre Groupe constitue des dépréciations et provisions destinées à couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions sur base individuelle et de portefeuilles. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 20 avril 2010
Les commissaires aux comptes

OLIVIER MARCHAND

MAZARS
Patrick Zirah et Pierre Masieri

Répertoire des caisses locales et points de vente Crédit Mutuel Méditerranéen

Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen

494, avenue du Prado - BP 115
13267 Marseille Cedex 08
04 91 23 70 70

Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen

494, avenue du Prado - BP 115
13267 Marseille Cedex 08
04 91 23 70 70

Alpes-de-Haute-Provence

Digne

24, place du Général De Gaulle
04000 Digne les Bains
Tél. : 0 820 360 159

Manosque Centre

8, boulevard Elémir Bourges
04100 Manosque
Tél. : 0 820 060 667

Manosque Centre Manosque Sud

Le Manosquin
33, boulevard du temps perdu
04100 Manosque
Tél. : 0 820 207 047

Hautes-Alpes

Gap

4, rue Faure du Serre
05000 Gap
Tél. : 0 820 025 582

Alpes-Maritimes

Antibes Etoile

Place de l'Etoile
06600 Antibes
Tél. : 0 820 399 950

Cagnes-sur-Mer

3, avenue de l'hôtel des Postes
06800 Cagnes-sur-Mer
Tél. : 0 820 034 634

Cannes les Allées

87, rue Félix Faure
06401 Cannes cedex
Tél. : 0 820 208 530

Cannes les Broussailles

274, avenue de Grasse
Quartier du Grand Jas
06400 CANNES

Centre d'Affaires Entreprises de Nice

Immeuble Horizon "C"
455, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. : 04 97 12 26 80

CMPJ Nice

17, rue Alexandre Mari
06300 Nice
Tél. : 0 820 049 083

CMPS Alpes-Côte d'Azur

19, rue Pastorelli
06000 Nice
Tél. : 04 92 00 33 30

Grasse

45, chemin de l'Orme
06130 Grasse
Tél. : 0 820 204 371

Mandelieu

589, avenue de Cannes
06210 Mandelieu La Napoule
Tél. : 0 820 025 671

Menton

24, rue de la République
06500 Menton
Tél. : 0 820 228 809

Nice Albert 1^{er}

7, avenue Gustave V
06000 Nice
Tél. : 0 820 066 451

Nice Avenue

29, avenue Jean Médecin - BP 659
06011 Nice cedex 1
Tél. : 0 820 388 501

Nice Baie des Anges Nice Californie

254, av. de la Californie
06200 Nice
Tél. : 0 820 828 391

Nice Baie des Anges Nice Cassini

16b, rue Cassini
06300 Nice
Tél. : 0 820 825 669

Nice Baie des Anges Nice Magnan

24, av. de la Californie
06200 Nice
Tél. : 0 820 000 659

Nice Garnier

28, boulevard Joseph Garnier
06000 Nice
Tél. : 0 820 094 019

Nice Joffre

21, rue de la Buffa
06000 Nice
Tél. : 0 820 894 565

Nice Nord

69, boulevard Gorbella
06100 Nice
Tél. : 0 820 043 826

Nice République

35, rue Barberis
06300 Nice
Tél. : 0 820 209 148

Nice Trinité

102, bd du Général De Gaulle
06340 La Trinité
Tél. : 0 820 088 042

Vence

14, avenue de la Résistance
06140 Vence
Tél. : 0 820 025 504

Aude**Carcassonne**

41, rue de Verdun - BP 62
11000 Carcassonne
Tél. : 0 820 031 921

Castelnaudary

12, rue Maréchal Foch
11400 Castelnaudary
Tél. : 0 820 821 043

Limoux

6, rue Jean Jaurès
11300 Limoux
Tél. : 0 820 822 717

Narbonne

5 et 7, pl. de l'Hôtel de Ville - BP 129
11101 Narbonne cedex
Tél. : 0 820 025 463

Bouches-du-Rhône**Aix Europe**

30, avenue de l'Europe
13090 Aix-en-Provence
Tél. : 0 820 086 876

Aix Les Chapeliers

4, place des Chapeliers
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 0 820 887 889

Aix Mirabeau

34, cours Mirabeau
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 0 820 894 503

Aix Rotonde

6, place Jeanne d'Arc
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 0 820 067 384

Allauch-Plan de Cuques

670, avenue du Canton Vert
13190 Allauch
Tél. : 0 820 304 070

Arles

66, rue de la République
13200 Arles
Tél. : 0 820 366 054

Aubagne

4 bis, cours Maréchal Foch
13400 Aubagne
Tél. : 0 820 320 779

Caméfi

10, place de la Joliette
Docks, Hôtel de Direction
13002 Marseille
Tél. : 04 91 23 91 60

Caméfi Joliette

10, place de la Joliette
Docks, Hôtel de Direction
13002 Marseille
Tél. : 04 91 23 88 00

Cassis

14, rue de l'Arène
13260 Cassis
Tél. : 0 820 89 26 04

Centre d'Affaires Entreprises des Milles

Rue Charles Duchesne Le Mercure B
13851 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 16 08 30

CM Enseignants Aix-Marseille Aix-en-Provence

6, place Jeanne d'Arc
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 0 820 300 185

CM Enseignants Aix-Marseille Marseille

65, la Canebière
13001 Marseille
Tél. : 0 820 025 649

CMPS Provence

141, avenue du Prado
13008 Marseille
Tél. : 0 820 203 169

Crédishop

494, avenue du Prado - BP 227
13008 Marseille
Tél. : 04 91 23 74 30

Etang de Berre Est Berre l'Etang

14, Avenue de la Libération
13130 Berre l'Etang
Tél. : 0 820 803 061

Etang de Berre Est Les Pennes Mirabeau

RN 113 - Quartier du tunnel
13170 Les Pennes Mirabeau
Tél. : 0 820 300 182

Etang de Berre Est Marignane Ville

11, cours Mirabeau
13700 Marignane
Tél. : 0 820 888 405

Etang de Berre Est Vitrolles

43, avenue Denis Padovani
13127 Vitrolles
Tél. : 0 820 010 925

Aéroport Marseille-Provence

BP 14 Aéroport
13727 Marignane
Tél. : 04 42 14 30 50

Fos sur Mer

8, avenue Jean Jaurès
13270 Fos sur Mer
Tél. : 0 820 380 422

Gardanne

6, place de Gueydan
13120 Gardanne
Tél. : 0 820 311 447

Istres

28, avenue Hélène Boucher
13800 Istres
Tél. : 0 820 399 365

La Ciotat

Rue Bouronne
13600 La Ciotat
Tél. : 0 820 399 542

Marseille Caillols

Avenue William Booth
13012 Marseille
Tél. : 0 820 320 792

Marseille Canebière

65, la Canebière
13177 Marseille cedex 20
Tél. : 0 820 325 564

Marseille Castellane

4, boulevard Baille
13006 Marseille
Tél. : 0 820 889 559

Marseille Chartreux

221, avenue des Chartreux
13004 Marseille
Tél. : 0 820 843 901

Marseille Gambetta

47, allées Léon Gambetta
13001 Marseille
Tél. : 0 820 888 402

La Phocéenne

Marseille Saint-Barnabé

26, rue Montaigne
13012 Marseille
Tél. : 0 820 377 558

La Phocéenne

Marseille Saint-Victor

8, av. de la Corse
13007 Marseille
Tél. : 0 820 057 185

La Phocéenne

Marseille Mazargues

105, rue Emile Zola
13009 Marseille
Tél. : 0 820 821 285

Marseille Pelletan

105, avenue Camille Pelletan
13003 Marseille
Tél. : 0 820 077 370

Marseille Prado

490, avenue du Prado
13008 Marseille Cedex
Tél. : 0 820 821 907

Marseille Saint-Louis

85, avenue de Saint-Louis
13015 Marseille
Tél. : 0 820 887 999

Marseille Sainte-Marguerite

19, boulevard de Sainte Marguerite
13009 Marseille
Tél. : 0 820 000 458

Marseille Vieux Port Carnot

33, rue de la République - BP 2349
13214 Marseille cedex 2
Tél. : 0 820 888 404

Martigues Jonquières

7, esplanade des Belges
13500 Martigues
Tél. : 0 820 366 059

Miramas

6, rue Curie
13140 Miramas
Tél. : 0 820 320 824

Port-de-Bouc

La Respelido - BP 58
13110 Port-de-Bouc
Tél. : 0 820 896 958

Salon de Provence

7, allées de Craponne - BP 79
13652 Salon de Provence cedex
Tél. : 0 820 891 885

Corse

Ajaccio

2, place du Général De Gaulle
20000 Ajaccio
Tél. : 0 820 031 262

Bastia

31, boulevard Paoli
20200 Bastia
Tél. : 0 820 399 476

Bastia Furiani

Route Nationale 193
20600 Furiani
Tél. : 0 820 396 609

Gard

Alès

15, rue de la République
30318 Alès cedex
Tél. : 0 820 887 972

Bagnols sur Cèze

1, avenue du Général de Gaulle
30200 Bagnols sur Cèze
Tél. : 0 820 209 087

Nîmes Carré d'Art

8, place QUESTEL
30900 Nîmes
Tél. : 0820 34 76 92

Nîmes Jean-Jaurès

84 B, av. Jean Jaurès
30900 Nîmes
Tél. : 0 820 378 419

Villeneuve-Lès-Avignon

98, avenue Général Leclerc
30400 Villeneuve-Lès-Avignon
Tél. : 0 820 028 458

Hérault

Béziers

Place de la Mairie - BP 4237
34544 Béziers Cedex
Tél. : 0 820 825 186

Centre d'Affaires Entreprises de Montpellier

255, rue de l'Acropole
34000 Montpellier
Tél. : 04 99 74 77 03

CMPS Languedoc-Roussillon

11, av. d'Assas
34000 Montpellier
Tél. : 0 820 850 352

Montpellier Antigone

255, rue de l'Acropole
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. : 0 820 397 456

Montpellier Opéra

18, boulevard Victor Hugo
34000 Montpellier
Tél. : 0 820 850 158

Montpellier Etoile

Castelnau-le-Lez
3, avenue Aristide Briand
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 0 820 313 914

**Montpellier Etoile
Montpellier Richter**

Place Ernest Granier
34000 Montpellier
Tél. : 0 820 008 415

Sète

15, quai M^{re} De Lattre De Tassigny
34200 Sète
Tél. : 0 820 894 944

Lozère**Mende Lozère**

7, boulevard Bourrillon
48000 Mende
Tél. : 04 66 65 67 40

Pyrénées-Orientales**Perpignan Castillet**

28, Quai Sadi Carnot
66000 Perpignan
Tél. : 0 820 397 364

Perpignan Catalogne

Place Catalogne
66006 Perpignan cedex
Tél. : 0 820 076 833

Var**AGPM Toulon**

69, boulevard Bazeilles
83000 Toulon
Tél. : 0 820 347 622

Brignoles

1, rue Vitry
83170 Brignoles

Centre d'Affaires Entreprises d'Ollioules

1256, avenue Jean Monnet
83190 Ollioules

CMPS du Var

66, boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
Tél. : 04 94 89 93 20

Draguignan

15, avenue Lazare Carnot
83300 Draguignan
Tél. : 0 820 821 148

Fréjus

33, rue Albert Einaudi
83600 Fréjus
Tél. : 0 820 88 71 37

La Garde

140, rue Vincent Raspail
83130 La Garde

Hyères

1, avenue Joseph Clotis - BP 710
83400 Hyères
Tél. : 0 820 850 084

La Seyne-sur-Mer

Angle rue Renaudel et Verlaque
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. : 0 820 399 344

Ouest Varois

Ollioules
1256, avenue Jean Monnet
83190 Ollioules

**Ouest Varois
Sanary-sur-Mer**

Quai du Général Charles de Gaulle
83110 Sanary-sur-Mer
Tél. : 0 820 825 214

Ouest Varois**Six-Fours-Les-Plages**

24, place des Poilus
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. : 0 820 889 479

Saint-Raphaël

139, quai Albert 1^{er}
83700 Saint-Raphaël
Tél. : 0 820 201 569

Toulon Liberté

7, boulevard de Strasbourg
83091 Toulon Cedex
Tél. : 0 820 201 060

Vaucluse**Avignon**

26, rue de la république - BP 229
84010 Avignon cedex 1
Tél. : 0 820 399 359

Avignon République

26, rue de la République
84000 Avignon
Tél. : 0 820 081 872

Pertuis

29, rue Denis Papin
ZAC Terre du Fort
84120 Pertuis
Tél. : 0 820 887 135

Principauté de Monaco**Caméfi Monaco**

8, rue Grimaldi
98000 Monaco
Tél. : 00 377 97 97 36 66

Répertoire des caisses locales et points de vente Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraïs

**Fédération du Crédit
Mutuel Dauphiné-Vivaraïs**
130-132, avenue Victor Hugo
BP 924
26009 Valence Cedex
04 75 75 50 50

**Caisse Régionale du Crédit
Mutuel Dauphiné-Vivaraïs**
130-132, avenue Victor Hugo
BP 924
26009 Valence Cedex
04 75 75 50 50

Ardèche

Annonay
20, avenue de l'Europe
Rés. Europe II
07100 Annonay
Tél. : 0 820 320 392

Aubenas
43, boulevard Gambetta
07200 Aubenas
Tél. : 0 820 821 471

Bourg-Saint-Andéol
9, place Frédéric Mistral - RN 86
07700 Bourg-Saint-Andéol
Tél. : 0 820 202 603

Guilherand Granges
652, av. de la République - Imm. Esterel
07500 Guilherand Granges
Tél. : 0 820 825 658

Le Teil
40-42, rue de la République
07400 Le Teil
Tél. : 0 820 821 493

Privas
10, place de l'Hôtel de Ville
07000 Privas
Tél. : 0 820 825 651

Saint-Just d'Ardèche
Place de la Mairie
07700 Saint-Just d'Ardèche
Tél. : 0 820 366 277

Saint-Peray
97, rue de la République
07130 Saint-Peray
Tél. : 0 820 853 992

Tournon
28, avenue Foch
07300 Tournon
Tél. : 0 820 821 491

Bouches-du-Rhône

CM Agriculture Châteaurenard
3, rue Léo Lagrange
13160 Châteaurenard
Tél. : 0 820 098 837

Drôme

Anneyron
La Valloire Place de l'Eglise
26140 Anneyron
Tél. : 0 820 321 770

Bourg-de-Péage
Le Saint-Exupery, place Delay d'Agier
26300 Bourg-de-Péage
Tél. : 0 820 086 971

Bourg-Lès-Valence
26 bis, avenue Marc Urtin
26500 Bourg-Lès-Valence
Tél. : 0 820 348 751

Crest
8, rue Aristide Dumont
26400 Crest
Tél. : 0 820 806 299

Montélimar Centre
15, boulevard Marre Desmarais
26200 Montélimar
Tél. : 0 820 821 469

Montélimar Saint-James
5, avenue Jean Jaurès
26200 Montélimar
Tél. : 0 820 366 264

Nyons
2, avenue Henri Rochier
26110 Nyons
Tél. : 0 820 067 635

Pierrelatte
5, avenue Jean Perrin
26700 Pierrelatte
Tél. : 0 820 895 884

Portes-Lès-Valence
Le saphir - Rue Jean Jaurès
26800 Portes-Lès-Valence
Tél. : 0 820 025 717

Romans Centre

Place Jules Nadi
26100 Romans-sur-Isère
Tél. : 0 820 041 260

Romans Nord

86, avenue Jean Moulin
26100 Romans-sur-Isère
Tél. : 0 820 080 196

Romans Vercors

75, avenue du Maquis
26100 Romans-sur-Isère
Tél. : 0 820 201 486

Saint-Vallier

5, avenue Désiré Valette
26240 Saint-Vallier
Tél. : 0 820 893 060

Valence Camille Vernet

189, rue Faventines
26000 Valence
Tél. : 0 820 383 378

Valence Centre

28, avenue Victor Hugo
26000 Valence
Tél : 0 820 820 759

Valence Roosevelt

21, rue Henri Barbusse
26000 Valence
Tél : 0 820 820 759

Valence Sadi Carnot

97-99, avenue Sadi Carnot
26000 Valence
Tél : 0 820 820 759

Valence Sud

377, avenue Victor Hugo
26000 Valence
Tél : 0 820 820 759

Isère**CM Enseignants Grenoble**

1, place Doyen Gosse
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 024 130

Crolles

907, avenue Ambroise Croizat
38190 Crolles
Tél. : 0 820 822 923

Echirolles Hôtel de Ville

42, avenue du 8 mai 1945
38130 Echirolles
Tél. : 0 820 871 184

Echirolles Jean Jaurès

46, Cours Jean Jaurès
38130 Echirolles
Tél. : 0 820 871 184

Fontaine

130B, avenue du Vercors
38600 Fontaine
Tél. : 0 820 366 239

Grenoble Centre

8, avenue Alsace Lorraine
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 860 522

Grenoble Centre

Grenoble Europole
1, place Firmin Gautier
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 860 522

Grenoble Eaux Claires

46, boulevard Joseph Vallier
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 366 276

Grenoble Ile verte

3, place du Docteur Girard
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 025 718

Grenoble Rivet

11, place Gustave Rivet
38000 Grenoble
Tél. : 0 820 024 500

Grenoble Rivet

Vigny-Musset
41, rue Alfred de Vigny
38100 Grenoble
Tél : 0 820 024 500

Le Versoud

613, route de Grenoble
38420 Le Versoud

Meylan

Meylan Ile Verte
42, avenue de la Plaine Fleurie
38240 Meylan
Tél. : 0 820 366 278

Seyssins

100, avenue du Général De Gaulle
38180 Seyssins
Tél. : 0820 025 467

Saint-Egrève

5, rue de la Contamine
38120 Saint-Egrève
Tél. : 0 820 025 719

Saint-Marcellin

1, place Déagent
38160 Saint-Marcellin
Tél. : 0 820 079 322

Saint-Martin-d'Hères

166, avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : 0 820 889 459

Vif

22, place de la Libération
38450 Vif
Tél. : 0 820 093 011

Vizille

22, rue du Général de Gaulle
38220 Vizille
Tél. : 0 820 065 428

Voiron

8, avenue Tardy
38500 Voiron
Tél. : 0 820 000 546

Vaucluse**CM Agriculture Carpentras**

131, place de Verdun
84201 Carpentras Cedex
Tél. : 0 820 396 624

CM Agriculture Cavailon

92, cours Bourmiasac
84306 Cavailon Cedex
Tél. : 0 820 825 645

CM Agriculture Orange

633, boulevard Edouard Daladier
84100 Orange
Tél. : 0 820 026 896

Valréas

1, rue Charles Borello
84600 Valréas
Tél. : 0 820 092 046

Conseil d'administration Caisse Interfédérale du Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée

au 31/12/2009

Président :

Pierre FILLIGER

Vice-Président :

Michel VIEUX

Administrateurs :

Jean-Claude ANTHOINE

Ghislaine AURIOL

René BARTHALAY

Bernard DUBUIS

André FRANCES

Danielle JOANNES

Jacques PAGES

Jean-Paul PANZANI

Michel PAOLI

Jean-Jacques PAPINI

Jean PATTI

Alain PUPEL

Marie-France RICCI

René SAUZEAT

Représentants du Comité d'Entreprise :

Claude GUASQUO

Mathieu TEYSSIER

Directeur Général :

Lucien MIARA

Commissaires aux Comptes titulaires :

Cabinet Auditeurs et Commissaires Associés A.C.A. représenté par Olivier MARCHAND

Cabinet MAZARS et GUERARD représenté par Patrick ZIRAH

Commissaires aux Comptes suppléants :

Jean-Marc MOSSELMANS pour le cabinet MOSSELMANS & Associés

Guillaume POTEL pour le cabinet MAZARS et GUERARD

Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée
Contrôle de Gestion et Règlementation Comptable
(04 91 23 73 17)
Communication
(04 91 23 72 65)
494, avenue du Prado - 13008 Marseille

Conception et réalisation :
Caroline Manceau (04 91 08 08 48)

